

30 ans d'ABioDoc !



300^{ème} Biopresse

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHE

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

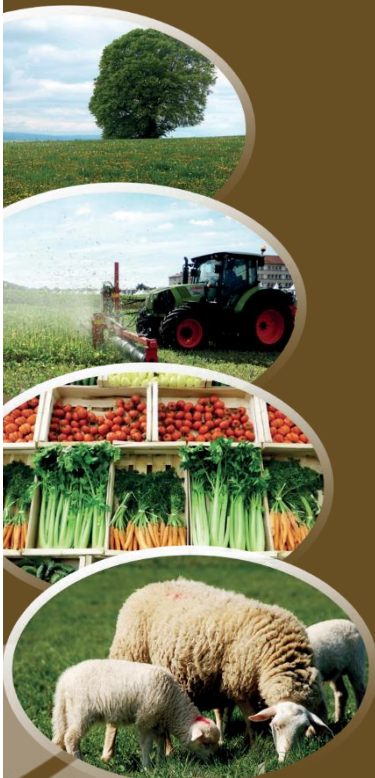
N°300 **BIO** **PRESSE**

JUILLET - AOÛT 2023

ABIODOC A 30 ANS !

Depuis 1993, ABioDoc-VetAgro Sup, le Centre national de ressources en agriculture biologique, assure une sélection de documents qu'il capitalise dans sa base de données documentaire Biobase et diffuse au travers de ses différents outils. Ainsi, ABioDoc est à la fois une mine d'informations et la mémoire de l'agriculture biologique pour les francophones, et il est reconnu comme tel par les acteurs de l'agriculture biologique, à l'échelle française et bien au-delà ! Le Biopresse que vous tenez entre les mains est une illustration du travail réalisé.

Sophie Valleix, Responsable d'ABioDoc.



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Les 6 et 7 septembre 2023, à Bellac (87)

Salon Tech-Ovin

<https://www.techovin.fr/>

Du 7 au 10 septembre 2023, à Bologne (en Italie)

Salon SANA

<https://www.sana.it/home-page/1229.html>

Du 12 au 14 septembre 2023, à Rennes (35)

SPACE

<https://www.space.fr/>

Du 15 au 17 septembre 2023, à Obernai (67)

Salon Biobernai

<https://www.biobernai.com/FR>

Les 20 et 21 septembre 2023, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio 2023

<https://www.tech-n-bio.com/fr>

Du 22 au 24 septembre 2023, à Poitiers (86)

Salon Respire La Vie Poitiers

<https://www.respirelavie.fr/poitiers/>

Le 23 septembre 2023, en Europe

Journée Européenne du Bio

<https://www.organicseurope.bio/get-involved/european-organic-day/>

Les 23 et 24 septembre 2023, à Anduze (30)

Foire TERRA BIO

<https://fruitsoublies.com/>

Du 26 au 28 septembre 2023, à Cordoba (Espagne)

European Organic Congress 2023

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

Du 3 au 6 octobre 2023, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/sommet-de-l-elevage-2023>

Du 6 au 8 octobre 2023, à Bilbao (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 13 au 15 octobre 2023, à Nantes (44)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com>

Le 17 octobre 2023, au Centre CTIFL de Balandran, à Bellegarde (30)

Rencontre Technique Plantes de service, organisée par le CTIFL

https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-plantes-de-service?utm_source=brev&utm_campaign=EVENTS%20inscription%20-%20RT%20Balandran%201710&utm_medium=email

Du 20 au 22 octobre 2023, à Marseille (13)

Salon Artemisia

<https://www.salon-artemisiam.com/>

Du 22 au 24 octobre 2023, à Paris Nord Villepinte (93)

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

AGENDA (SUITE)

Du 24 au 26 octobre 2023, à Saint-Flour (15)

Biennales des Conseillers Fourragers 2023

<https://idele.fr/detail-evenement/biennales-des-conseillers-fourragers-2023>

Du 2 au 5 novembre 2023, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Le 7 novembre 2023, Espace Saint-Martin, à Paris 3^{ème} (75)

3èmes Rencontres des Grandes Cultures BIO, organisées par Arvalis-Institut du végétal, l'ITAB et Terres Inovia

<https://my.weezevent.com/3emes-rencontres-des-grandes-cultures-bio>

Du 8 au 12 novembre 2023, au Parc Floral, à Paris (75)

Salon Marjolaine

<https://www.salon-marjolaine.com/>

Le 9 novembre 2023, au Centre CTIFL de Lanxade, à Prignonieux (24)

Rencontre Technique Fruits en Agriculture Biologique, co-organisée par le CTIFL et l'ITAB

https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-bio-2023?utm_source=brev&utm_campaign=DCOM%20-%20ACTUS%20CTIFL%20juillet%202023%20-%202eme%20envoi&utm_medium=email

Du 17 au 19 novembre 2023, à Lyon (69)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com>

Les 21 et 22 novembre 2023, au Centre international de conférences de Météo France, à Toulouse (31)

Université Afterres2050

http://43rg.mi.am/nl3/Pge4Xi5LG6AyEqEfB2yBjQ?m=AXAAB3grJAAAct8q8YAAGRMzhlAAP-iAnIAJM5wAARBUwBkmX5hOLS9HYxoS-OVvTMqYdxUxAEEk4&b=dfeccac3&e=51db5945&x=p_241ID6vNtBA695Kv3wPev6XWxi7C8t-ICr7kr8QCj

Du 24 au 26 novembre 2023, à Lille (59)

NATURABIO

<https://www.salon-naturabio.com/>

Du 28 au 30 novembre 2023, au Parc des expositions de Montpellier, à Pérols (34)

SITEVI

<https://www.sitevi.com/>

Les 22 et 23 janvier 2024 (digital)

Session digitale du salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

Du 29 au 31 janvier 2024, au Parc des expositions de Montpellier (34)

Salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

Pour plus de dates d'évènements bio :

www.abiodoc.com

Fermeture estivale

ABioDoc sera fermé du 26 juillet au 23 août inclus.

Bonnes vacances à tous !

SOMMAIRE

Productions animales	4
Apiculture	4
Elevage	5
Productions végétales	15
Arboriculture	15
Autres cultures	16
Contrôle des adventices	16
Fertilisation	17
Grandes cultures	17
Jardinage	19
Maraîchage	19
Petits fruits	21
Plantes aromatiques et médicinales	21
Protection phytosanitaire	22
Sol	22
Viticulture	24
Marché	25
Filière	25
Santé	32
Ecologie et ruralité	33
Agriculture-environnement	33
Développement rural	38
Environnement	41
Vie professionnelle	42
Etranger	42
Economie	44
Politique agricole	44
Recherche et système spécifique	47
Agriculture Biodynamique	47
BREVES ABIODOC	48
Bulletin d'abonnement	55
Tarifs du service documentaire	55
Bon de commande	56
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	57

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX


BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>



PRODUCTIONS ANIMALES

APICULTURE

Guide pratique des plantes mellifères : Les reconnaître et les valoriser pour mieux attirer et protéger les abeilles

KARAKOUSIS Dimitris

Avec cet ouvrage, Dimitris Karakousis, apiculteur, présente plus de 180 arbres et plantes mellifères qui fournissent, à l'abeille, pollen et nectar. Cet outil s'adresse aux apiculteurs, professionnels comme amateurs, et aux jardiniers qui souhaitent créer un environnement propice à la bonne santé des abeilles. Les informations fournies, illustrées par de nombreuses photos, permettent d'identifier facilement chaque plante. Terrains, climat, régions, forces et faiblesses de chaque plante sont détaillés, afin de définir les ressources disponibles selon les territoires, ainsi que les plantes intéressantes à mettre en place. Des détails, tels que la saison de floraison des plantes, la nourriture qu'elles fournissent à l'abeille (nectar, pollen ou miellat), complètent ce guide des plantes apicoles.

2023, 224 p., éd. ÉDITIONS DU PUIT FLEURI

réf. 300-063

La mortalité des abeilles n'est plus une fatalité

CHAZAL Gaëlle

Yvon Darignac, fondateur de la société Salu'nature qui propose des solutions alternatives aux pesticides et aux antibiotiques, et Gilles Grosmond, apiculteur et vétérinaire spécialisé dans les méthodes alternatives à base de plantes et d'huiles essentielles, ont exploré une cause encore assez mal documentée de la mortalité des abeilles : les virus et le nosema (parasite intestinal de l'abeille). Lorsque que ces deux puydômois ont commencé à effectuer des recherches sur les causes de mortalité des abeilles, ils se sont vite rendus compte que les produits phytosanitaires, le manque de nourriture et le varroa (parasite très répandu) n'expliquaient pas l'intégralité des mortalités brutales d'abeilles. Ils ont alors cherché à savoir pourquoi est-ce qu'une colonie, qui paraissait en bonne santé, pouvait s'effondrer assez subitement. Pour acquérir des données sur la santé des abeilles, ils ont réalisé un suivi, durant trois ans, sur les colonies de leur rucher expérimental, en cherchant et en identifiant les pathogènes des abeilles (virus et parasites) par méthode PCR. Près de 32 virus affectant les abeilles sont recensés à l'échelle mondiale, dont une vingtaine sont présents en France. Les suivis réalisés par Yvon Darignac et Gilles Grosmond ont confirmé que les ruches étaient touchées par des virus et par le nosema. Ces suivis ont aussi permis d'identifier les conditions dans lesquelles une colonie se trouve dans une configuration à risques pour la santé des abeilles ou dans une configuration sans risques. Avec un mélange d'huiles essentielles et d'oligoéléments, ils ont réussi à faire régresser les pathogènes des colonies à risques. Le niveau de mortalité du rucher expérimental, qui était au départ compris entre 30 et 70 %, est ainsi passé à zéro mortalité la dernière année de suivi. En parallèle de cet article, un encart est consacré au projet Fermes apicoles, lancé en 2023. L'objectif est de créer un atelier de diversification (10 à 15 ruches) pour des agriculteurs déjà installés.

MONTAGNE (LA) N ° 31/03/2023, 31/03/2023, 2 pages (p. 2-3)

réf. 300-002



ÉLEVAGE

Gestion des ressources fourragères : quels outils d'aide à la décision sont à disposition des éleveurs laitiers ?

BATTHEU-NOIRFALISE C. / LEFEVRE A. / FROIDMONT E. / ET AL.

En élevage laitier, une valorisation optimale des fourrages permet d'obtenir de bonnes performances économiques et environnementales. Cette synthèse propose une méthode pour catégoriser les outils d'aide à la décision (OAD) en lien avec la valorisation des fourrages en élevage laitier. L'objectif étant de guider les éleveurs et leurs conseillers vers le(s) type(s) d'OAD le(s) plus adapté(s) à chaque situation. Ces OAD peuvent intervenir à différents niveaux (pâturage, système fourrager, alimentation, troupeau, technico-économique et système d'élevage) et, donc, influencer directement ou indirectement la valorisation des fourrages. La temporalité sur laquelle s'appuie l'OAD permet différentes actions : prévoir (gestion prévisionnelle), contrôler (rétrospective) et repenser (analyse stratégique). Le niveau technique (indicateur, programme, outil automatisé) reflète le degré d'élaboration du conseil fourni par l'OAD. Ainsi, en fonction du niveau de l'OAD, l'éleveur prend une posture différente par rapport à la prise de décision (interprétation du résultat d'un indicateur ; contrôle lors de l'utilisation d'outils automatisés...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46465>
FOURRAGES N ° 251, 01/09/2022, 12 pages (p. 39-50)

réf. 300-008

Portrait de ferme : GAEC de la Ferme du Raguet

LABIDALLE Loïc

Le GAEC de la Ferme du Raguet, dans le Gers, en AB depuis 2010, est un système caprin lait avec transformation fromagère, comprenant un atelier complémentaire d'engraissement de porcs noirs. L'ensemble de la production est commercialisée en circuits courts, sur les marchés, en magasins et à la ferme. Le troupeau caprin compte 85 mères qui pâturent 280 jours par an, à partir de fin février. Le parasitisme est géré avec, notamment, l'alternance de fauches et de pâtures sur les prairies ; la limitation, autant que possible de retours, trop rapides sur les parcelles ; la pratique de rotations prairies/cultures ou l'intégration, dans les prairies, de plantes comme la chicorée ou le plantain. L'atelier porcin, en plein air, permet une diversification de la production, tout en valorisant le petit lait issu de la transformation fromagère (fabrication d'une douzaine de fromages différents). L'objectif des trois, et bientôt quatre associés, est, tout en cherchant à améliorer les techniques d'élevage et la fertilité des sols, de pérenniser le système et de réduire la charge de travail de chacun.

<https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2022/11/fiche-gaec-raguet.pdf>

2022, 5 p., éd. INTERBIO OCCITANIE / LES BIOS DU GERS - GABB 32

réf. 300-081



Guide technique n °6 : Implantation d'une prairie : Une première étape à soigner

DE GOUSSENCOURT David / PIQUEMAL Benoit / GELINEAU Silvère / ET AL.

L'implantation est la première étape de la vie d'une prairie. Elle est très importante puisqu'elle va conditionner sa pérennité, ainsi que sa productivité. Ce guide vise à fournir des éléments techniques pour réussir l'implantation d'une prairie. Il apporte des conseils sur : 1 - le choix des semences (espèces pures, associations ou mélanges multi-espèces, et présentation d'outils d'aide à la décision) ; 2 - la période d'implantation (focus sur les deux grandes périodes d'implantation et sur l'influence du dérèglement climatique sur ces périodes) ; 3 – les éléments à prendre en compte avant le semis (effet précédent, fertilité et préparation du sol) ; 4 – le semis (types de semis, matériels utilisés et doses de semis) ; 5 - la phase d'implantation et le post semis (germination et vitesse d'installation, fertilisation, lutte contre les adventices et les ravageurs). Ce document est issu d'un travail collectif réalisé par les membres de l'AFPF, dans le cadre du projet Cap Protéines.

https://afpf-asso.fr/objects/tao_medias/file/afpf-guide-implantation-d-une-prairie-imp-2-stc-compressed-7002.pdf?1676973266

2022, 20 p., éd. AFPF (Association Francophone pour les Prairies et les Fourrages)

réf. 300-009

Résultats 2020 des coûts de production caprins livreurs et fromagers en agriculture biologique

LOCHON Valérie / GUINAMARD Christine / FAGGION Claire-Lise / ET AL.

Cette synthèse annuelle des données de Couprod et du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage, présente les résultats 2020 d'élevages de caprins biologiques livreurs (échantillon de 21 exploitations réparties sur toute la France) ou en transformation fromagère fermière (16 exploitations suivies en zone sud méditerranée et 18 dans d'autres régions françaises). Les résultats sont présentés sous forme de tableaux sans commentaires. Ainsi, aussi bien pour les systèmes livreurs que pour les systèmes fromagers, avec distinction pour ces derniers entre la zone sud méditerranée et les autres régions, sont présentés des éléments de structure des exploitations (SAU, main d'œuvre...) et les résultats technico-économiques de l'atelier caprin, avec le calcul du coût de production. Des graphiques permettent des comparaisons entre bio et conventionnel, concernant : la production laitière des chèvres, la valorisation économique du lait, les coûts de production et la rémunération permise par le produit de l'atelier.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Ff79bdcd9-10e0-4c0e-8f13-f8cdfbc46220&cHash=f5f4ee961a732037f2a1b56d83a6af0f
2022, 9 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 300-082



Guide Régional Pâturage : Fruit de 10 ans d'expériences de conseillers et éleveurs en Auvergne

BOUGAREL Francis / DEUX Nicolas /
CHABALIER Christophe / ET AL.

En Auvergne, comme dans la majorité des zones de montagne, les surfaces en prairies représentent la principale ressource fourragère des exploitations d'élevage. La valorisation de cette ressource herbagère constitue un élément-clé dans la recherche de l'autonomie alimentaire et un enjeu majeur pour la rentabilité économique de ces exploitations. En dehors des périodes d'hivernage, l'herbe pâturée est le fourrage le plus équilibré et le plus économique pour nourrir son cheptel. Ce guide, réalisé par les conseillers auvergnats des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, présente les différentes étapes et méthodes pour valoriser au mieux le pâturage des prairies (suivi de la pousse de l'herbe, aménagement parcellaire, chargement à l'hectare, planning de pâturage...). Il s'appuie, notamment, sur l'expérience et les observations réalisées, entre 2008 et 2020, auprès d'éleveurs de la région Auvergne et offre toute une gamme de conseils pratiques, allant de la préparation du pâturage, jusqu'à son pilotage au jour le jour (calcul du stock d'herbe disponible, calcul du nombre de jours d'avance...). Des pistes techniques sont également proposées pour réduire le coût alimentaire. Une section est consacrée à l'impact attendu du changement climatique et aux évolutions des conditions de pâturage induites.

https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Guide_paturage_AURA_01.pdf

2021, 36 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 300-051

Complémentarités des calendriers de vente des systèmes ovins viande biologiques herbagers et rustiques

BELLET Vincent / BENOIT Marc / MIQUEL Marie /
ET AL.

La consommation de viande ovine présente un caractère très saisonné, avec un pic important à Pâques (en mars ou en avril), puis souvent un second pic estival, avant un creux à l'automne et un rebond pour les fêtes de fin d'année. En agriculture biologique, la production est assez saisonnée. Dans les bassins herbagers (partie Nord et Nord-Ouest de la France), les agneaux d'herbe naissent majoritairement au printemps et sont vendus à l'automne (alors que la demande est faible). Dans les bassins rustiques (partie Sud et Sud-Est de la France), les agnelages d'automne sont plus répandus avec l'élevage de races rustiques qui se désaisonnent plus facilement (ces agneaux nés à l'automne sont élevés en bergerie et vendus au printemps). Le projet Casdar RéVABio (2020-2023) vise à améliorer le taux de commercialisation sous le label AB des agneaux élevés en bio (donc à éviter les « fuites » vers les filières conventionnelles lors de leur commercialisation), en travaillant sur une meilleure correspondance entre les périodes de production et de consommation. Plusieurs itinéraires de production ont été identifiés en bassin herbager et en bassin rustique pour améliorer cette adéquation offre-demande. Cette plaquette présente les calendriers des ventes induits par ces différents systèmes de production. Elle propose également quelques possibilités de complémentarités entre systèmes au sein d'un même bassin, ou entre différents bassins, pour étaler la production et être en mesure de fournir des agneaux bio lors des pics de demande. Elle termine en évoquant les impacts de cette régularité de mise en marché sur les performances environnementales.

<https://tinyurl.com/bdd49s7k>

2023, 8 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 300-015



Une année de pâturage dans le Trégor

SCHRADER Cindy

Éric Le Parc, éleveur laitier dans les Côtes d'Armor, a repris la ferme familiale en 1998 (système conventionnel). Il a converti la ferme en agriculture biologique en 2019. L'exploitation se situe sur un secteur très propice à la pousse de l'herbe. Cette dernière occupe la grande majorité de la SAU (53 ha sur les 56 que compte la ferme). Tout au long de l'année 2022, cet éleveur explique, dans « L'écho du Cédapa », comment il conduit son troupeau et le pâturage tournant. Dans cet article, il détaille comment il a géré la période estivale (juin à août). Les 135 mm de pluie au début de l'été lui ont permis de faire du stock sur pied et d'être à peu près serein pour alimenter son troupeau jusqu'en septembre. Il a profité de cette opportunité pour planifier 15 jours de vacances début août. Il a anticipé son départ dès le mois de juin, en construisant son planning de pâturage pour que les déplacements des vaches soient simples et proches des bâtiments lors de son absence. Grâce au bouche-à-oreille, il a trouvé un jeune remplaçant de 18 ans. Outre le fait de bien le rémunérer pour l'inciter à s'investir dans son job d'été, Éric Le Parc a également rédigé des fiches avec des consignes et il l'a accompagné durant deux demi-journées pour lui expliquer comment fonctionnait l'exploitation. Au final, le remplacement s'est tellement bien passé qu'Éric Le Parc a pris trois semaines de vacances. Par ailleurs, comme il n'a pas plu durant le reste de l'été, les vaches ont eu accès à du foin à partir de début août pour ne pas accélérer le tour de pâturage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46523>
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 162, 01/09/2022, 1 page (p. 2)

réf. 300-010

Un système herbager pour optimiser son système

LEQUEST Maxime

Jean-Luc Onen s'est installé en 1993, en continuant le système laitier conventionnel mis en place par ses parents. En 2019, son système reposait ainsi sur 70 vaches Prim' Holstein, qui produisaient environ 9 000 L/an, et sur une SAU de 97 ha, composée de 32 ha de maïs, de 32 ha de blé et de 33 ha d'herbe (dont 10,5 ha accessibles au pâturage). Toutefois, plusieurs points le questionnaient ou lui posaient problème : cet agriculteur souhaitait arrêter d'utiliser des pesticides et autres produits chimiques (pour préserver sa santé et ne plus avoir à supporter le regard des gens lorsqu'il traitait) et il voulait un système en phase avec les attentes des consommateurs. Il désirait aussi, globalement, limiter son utilisation d'intrants, car il s'est rendu compte qu'il faisait vivre beaucoup de personnes en achetant ces produits, mais qu'il ne lui restait pas grand-chose à la fin. En mai 2020, il s'est tourné vers un système plus herbager et a entamé une conversion à l'agriculture biologique. Pour cela, il a modifié son système pour passer en vèlages groupés d'automne. Il répond ainsi à la demande des laiteries qui souhaitent réduire le lait de printemps. Il produit donc plus de lait durant l'hiver, c'est-à-dire lorsque les prix de vente du lait sont attractifs. La pousse de l'herbe au printemps lui permet aussi de maintenir un bon niveau de production durant cette période.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46524>
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 162, 01/09/2022, 1 page (p. 4)

réf. 300-011



Maîtriser la complémentation minérale de ses vaches

COATMELEC Hélène

Les minéraux et les vitamines jouent un rôle essentiel dans la santé, la production et la reproduction des bovins. Les fourrages et les aliments concentrés en apportent, mais ils ne permettent pas toujours de répondre à la totalité des besoins des animaux. Par ailleurs, la quantité d'aliments minéraux et vitaminiques distribuée peut varier du simple au triple entre les élevages pour un même niveau de production. Comme ces aliments sont chers, il est nécessaire d'optimiser les apports. Cet article explique comment calculer la dose de minéraux à apporter, à partir d'un cas concret : celui de Tulipe, une vache laitière de 650 kg, qui produit 30 kg de lait/jour et qui est à 4 mois de gestation. Il commence par expliquer comment calculer : les besoins totaux en minéraux de la vache, puis les apports fournis par la ration (fourrages et concentrés), pour identifier au final ce qu'il reste à apporter à l'aide d'aliments minéraux et vitaminiques. Bien que cet article conseille de faire analyser ses fourrages, il apporte aussi quelques repères sur les aliments riches en minéraux. Par exemple, la luzerne et la pulpe de betterave déshydratées sont riches en calcium ; les tourteaux de colza sont riches en potassium ; le pois, le maïs-grain et le blé contiennent, en revanche, peu de minéraux.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46528>
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 162, 01/09/2022, 1 page (p. 5)

réf. 300-012

Dossier : Les méteils

KERNALEGUEN Anaïs

Les méteils grains fournissent aux élevages un aliment concentré équilibré. L'association culturale de graminées et de légumineuses offre, par ailleurs, de belles complémentarités : les graminées jouent un rôle de tuteur pour limiter la verse (triticale, seigle), apportent un potentiel productif (avoine, seigle), ont un pouvoir couvrant qui limite le développement des adventices (avoine) et fournissent de l'énergie (triticale, blé). Les légumineuses apportent des protéines et permettent aux graminées de bénéficier de l'azote atmosphérique qu'elles fixent dans leurs nodosités. Pour récolter un méteil grain, il est nécessaire que les hauteurs de paille et les périodes de maturité des différentes espèces soient équivalentes. C'est pour cette raison que les mélanges binaires (deux espèces) sont privilégiés (ils sont plus faciles à gérer). Un tableau récapitule les intérêts et les limites des principales espèces utilisées dans ces associations : triticale, avoine, orge, blé, féverole, pois fourrager et pois protéagineux. Cet article comporte le retour d'expérience de Jean-Pierre Guernion, éleveur bio de vaches laitières dans les Côtes d'Armor. Il détaille les trois méteils grains mis en place sur sa ferme (composition, place dans la rotation des cultures, valorisation et production des semences) : un méteil d'hiver blé-féverole destiné à la vente, un méteil d'hiver orge-blé-pois-féverole auto-consommé et un méteil de printemps orge-pois protéagineux auto-consommé.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46529>
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 162, 01/09/2022, 2 pages (p. 6-7)

réf. 300-013



Une ferme école économe et autonome !

COULOMBEL Morgane

Le domaine de Merval, en Seine-Maritime, est une ferme de lycée agricole public. L'exploitation repose sur la production laitière et la production cidricole. Elle est conduite en agriculture biologique et est 100 % autonome et économe. Cette ferme a démarré en 1989, en élevage laitier conventionnel. Une fromagerie a été créée en 1994 et une activité cidricole s'est développée en parallèle. En 2015, la ferme a débuté une conversion en agriculture biologique. En 2017, Bertrand Cailly est embauché comme directeur d'exploitation avec pour mission de changer de système de production. Le système passe alors en tout herbe : le maïs ensilage et les concentrés sont supprimés. Les vaches sont en pâturage intégral durant 270 jours par an, sur plus de 60 paddocks. La ferme fonctionne maintenant sur son propre budget, sans subventions, et finance ses onze salariés, ainsi que ses investissements. Plus de 80 % du lait est transformé, le reste est vendu à Biolait. La ferme produit également du calvados AOC, du pommeau AOC, du cidre, du vinaigre et du miel. Bertrand Cailly a réussi à impliquer l'équipe de la ferme dans les choix stratégiques de l'exploitation et à décloisonner les différents ateliers pour favoriser les complémentarités : le lactosérum de la fromagerie est utilisé pour protéger les vergers (alternative au cuivre), l'agroforesterie a été développée...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46530>

ECHO DU CEDAPA (L) N ° 162, 01/09/2022, 1 page (p. 8)

réf. 300-014

Les haies bocagères : intérêts agronomiques et valeurs médicinales

DANIEL Delphine

La protection apportée par les haies (contre la pluie, le vent et le soleil) aux animaux n'est plus à démontrer. D'autres effets bénéfiques sont bien connus, comme la lutte contre le lessivage et l'érosion, ou encore la création d'habitat pour la biodiversité (oiseaux, insectes...). Toutefois, les intérêts nutritionnels des haies sont encore peu connus, tout comme leurs intérêts médicinaux. Suivant les espèces d'arbres et d'arbustes, les valeurs alimentaires des feuilles sont comparables à celles d'une bonne herbe, voire à celles de grains de céréales. Un tableau compare les valeurs alimentaires moyennes (UFL, UFV, PDIN, PDIE et DMO) de feuilles d'arbres et d'arbustes bocagers (sureau, églantier commun, frêne commun, prunelier, épine noire, aulne glutineux, peuplier noir, noyer, aubépine, noisetier, faux acacia) à celles de l'orge, du ray-grass anglais et de la paille d'orge. De plus, sur des troupeaux rustiques ou avec une longue expérience de pâturage, une « consommation médicinale » (consommation des animaux pour se soigner) est observée. Cette consommation permet de lutter contre les débuts de maladie et de limiter l'installation d'épidémies. Les effets médicinaux (antiparasitaire, laxatif, immunostimulant, hépatoprotecteur...) des principaux arbres et arbustes qui composent les haies sont détaillés dans un second tableau. Par ailleurs, manger en hauteur limite l'ingestion de parasites (les larves de parasites n'arrivent souvent pas à monter au-delà de 12 cm).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46532>

BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 935, 01/09/2022, 4 pages (p. 4-7)

réf. 300-017



Le projet APaChE s'intéresse aux Arbres Pâturés par les Chèvres

BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE

Le projet APaChe (2021–2024) étudie l'impact de la consommation d'arbres à vocation fourragère sur les performances zootechniques et le comportement des caprins. Porté par Cap'Pradel, IL est piloté par l'Institut de l'Élevage et financé par la DRAAF AuRA dans le cadre des fonds Massif Central. APaChe s'articule autour de trois actions techniques : 1 – Réaliser un état des lieux et caractériser les pratiques agroforestières à vocation fourragère des éleveurs caprins dans le Massif Central (via une enquête) ; 2 – Etudier l'intégration des arbres fourragers dans la ration des chèvres laitières, afin de vérifier l'impact sur plusieurs paramètres, tels que la production laitière, la fromageabilité du lait., etc. (au travers d'essais menés sur la ferme expérimentale du Pradel) ; 3 – Intégrer des arbres fourragers dans les élevages caprins du Massif Central en proposant des aménagements agroforestiers, tout en analysant leur implantation d'un point de vue technique et économique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46533>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 935, 01/09/2022, 2 pages (p. 8-9)

réf. 300-018

Monotraitte et bon usage des ressources en système pâturant

LEFEVRE Mathilde

Le groupe d'éleveurs « Adage de Bain », basé en Bretagne, s'est réuni, fin mars 2022, autour de la question « Comment ne plus traire deux fois par jour ? ». Des études montrent que le choix de la monotraitte est fait pour répondre à des aspects techniques (écrêter les pics de lactation, provoquer un tarissement naturel...) ou pour répondre à des aspects liés au travail (réduire le temps de travail et améliorer son efficacité, limiter le coût d'un remplacement...). La monotraitte entraîne, en général, une baisse de 25 à 30 % de la production laitière, mais augmente la qualité du lait (+ 2,8 g/kg de TB et + 1,5 g/kg de TP). Le lait, plus qualitatif, peut ainsi être mieux rémunéré (grilles de valorisation des taux par les coopératives et les laiteries), ce qui permet de compenser, en partie, la perte de production. En revanche, pour rester rentable, un passage en monotraitte ne doit en aucun cas s'accompagner d'investissements impactant les charges de structure. Pour des membres du groupe « Adage de Bain », la monotraitte a permis : de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle ; de limiter les astreintes et de pouvoir se focaliser plus longtemps sur d'autres tâches l'après-midi ; de développer d'autres produits (vente de viande et/ou de céréales) ; de reprendre la main sur certaines tâches qui étaient habituellement déléguées (ex : la comptabilité)...

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 101, 01/07/2022, 2 pages (p. 4-5)

réf. 300-025



Caprins : Comment allaiter les chevreaux ?

BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE

Trois techniques d'allaitement pour les caprins ont été testées dans le cadre du projet PEITALC - Cap'Pradel : la distribution de lait maternel thermisé, de lait maternel acidifié, de lait de vache acidifié ou d'aliment d'allaitement (la distribution de lait maternel brut est mentionnée mais non testée). Ces techniques sont mobilisables en AB, certaines sous conditions. Sont présentés les limites et les intérêts de chaque technique, ou encore leurs facteurs de réussite. Des recommandations techniques (protocole, matériels, recommandations d'hygiène...) sont apportées pour le lait maternel thermisé ou acidifié et pour l'aliment d'allaitement, ainsi que des recommandations générales pour réussir la phase d'allaitement, au-delà du type d'aliment utilisé (matériel et type de distribution, besoins en quantité de lait et nombre de repas selon l'âge...). Le choix de la technique doit se réfléchir selon la protection sanitaire recherchée (par rapport à la transmission du CAEV, des mycoplasmes ou des diarrhées par exemple), le coût qui peut varier du simple au triple, le travail engendré (variation possible du simple au double) ou selon les souhaits de l'éleveur. Les travaux conduits ont montré une croissance des jeunes satisfaisante quelle que soit la technique (mais avec un manque de données pour le lait de vache acidifié).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46549>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 933, 01/06/2022, 5 pages (p. 18-22)

réf. 300-089

Boiteries : Il faut savoir lever le pied

BOUDEELE Elodie / LANNUZEL Alexandra

Troisième cause de problèmes de santé en élevage bovins lait, les boiteries sont localisées à 80 % sur les postérieurs. La détection, basée sur l'observation des animaux, notamment au moment de la traite, est essentielle pour éviter des pathologies graves et favoriser la guérison. L'habitat est un élément-clé : éviter les temps de piétinement, les pentes glissantes et/ou trop importantes (> à 10 degrés) ou les marches trop élevées dans les bâtiments par exemple, ainsi que les zones trop boueuses ou les chemins avec des pierres tranchantes. L'alimentation joue aussi : le coussinet plantaire, qui amortit les chocs, « fond » rapidement en cas d'amaigrissement de la vache et la corne doit être de bonne qualité, ce qui sous-entend que les nutriments nécessaires à sa fabrication soient apportés en quantité suffisante dans l'alimentation. Un parage préventif annuel des pieds est conseillé et il est important de s'équiper correctement pour pouvoir lever les pieds dans de bonnes conditions pour les animaux et pour l'éleveur. Enfin, le parage curatif, s'il est bien fait, peut fortement aider à la guérison.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46552>
SYMBIOSE N ° 283, 01/11/2022, 2 pages (p. 20-21)

réf. 300-111

S'installer en races locales c'est possible

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE PROMOTION DE LA CHEVRE DES FOSSÉS / ASSOCIATION DE DEFENSE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE / ASSOCIATION LA CHÈVRE DE RACE PYRÉNÉENNE / ET AL.

Afin de promouvoir les neuf races caprines locales et à petits effectifs de France, dont celle de Corse, et ainsi de les sauvegarder voire de les développer, leurs neuf associations de défense de ces races se sont tournées vers l'Institut de l'Élevage. L'objectif est de produire des références technico-économiques au moyen de méthodes standardisées, afin de montrer la faisabilité et la viabilité de ces élevages. Si leur productivité est moindre que celle des races les plus courantes, leur rusticité permet de réaliser des économies de charges non négligeables. Des conseils sont également apportés aux candidats à l'installation.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 371, 01/07/2022, 2 pages (p. 36-37)

réf. 300-099



Naissage en plein air de porcs bio : Résultats technico-économiques 2021

MAUPERTUIS Florence

Les résultats technico-économiques 2021 de l'atelier de naissage plein-air biologique de la ferme expérimentale porcine des Trinottières (Maine-et-Loire) montrent que la prolificité a progressé pour atteindre 15,9 porcelets nés vivants par portée, du fait principalement de l'utilisation de nouveaux croisements dans la sélection génétique animale. De plus, le pourcentage de pertes sous la mère a diminué (30 % en 2021). En conséquence, la productivité a progressé et atteint 11,1 porcelets sevrés par portée et 23,9 porcelets sevrés par truie productive et par an. En revanche, le taux de fécondation s'est dégradé pour s'établir à 76,6 % et le nombre de portées par truie réformée a reculé (3,8, contre 4,3). Le prix de vente du porcelet au sevrage a augmenté très légèrement (92,7 € en 2021, contre 92,0 € en 2020). La marge sur coût alimentaire s'établit à 882 € par truie en 2021, vs 823 en 2020. L'augmentation de la marge s'explique principalement par la hausse des produits, générée par l'augmentation du nombre d'animaux vendus. Un tableau regroupe les principaux résultats techniques et technico-économiques.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2022/Technibio_no_101_202209.pdf

TECHNI BIO N ° 101, 01/09/2022, 2 pages (p. 12-13)

réf. 300-104

Adaptation au changement climatique des élevages ovins agropastoraux : Leviers mobilisables pour 4 systèmes méditerranéens

CURTIL DIT GALIN Marine / MADRID Aurélie /
STARK Fabien

Dans le cadre de l'UMT Pasto, en s'appuyant sur une méthode de travail qui associe modélisation et expertise de terrain, une étude a été conduite sur 4 systèmes ovins agropastoraux contrastés de type méditerranéen (2 en ovins lait et 2 en ovins viande), pour identifier et évaluer des leviers d'adaptation au changement climatique. En ovins lait, les deux cas étudiés sont : un système d'Occitanie avec des surfaces pastorales importantes (490 brebis Lacaune, 267 l/ brebis, SAU de 103 ha et 297 ha de surfaces pastorales) ; et un système d'Occitanie avec de moindres surfaces pastorales (780 brebis Lacaune, 280 l/ brebis, SAU de 175 ha et 105 ha de parcours). En ovins viande, sont analysés : un système transhumant de PACA (770 brebis, 3 périodes d'agnelages, SAU de 60 ha, 460 ha de parcours et 160 ha d'estives) et un système sur parcours d'Occitanie (360 brebis, agnelage de début de printemps, SAU de 55 ha et 545 ha de parcours). Les 4 cas d'étude ont été confrontés à un scénario climatique avec modification des périodes de pousse de l'herbe et de la biomasse disponible (printemps plus précoce, baisse de la disponibilité en herbe de 15 % dès le milieu du printemps, par exemple). Les leviers d'adaptation présentés peuvent varier d'un système à l'autre. Parmi ces leviers, peuvent être particulièrement cités : réduire l'effectif (pour les laitiers), modifier le calendrier de production, ajouter une surface additionnelle, jouer sur la production de fourrages (en produire plus, installer un séchage en grange...), sur la transhumance (faire une transhumance en plaine en hiver, par ex.) ou sur les espèces fourragères implantées. La suite des études à mener devra porter sur la construction et l'évaluation de stratégies d'adaptation associant plusieurs leviers face à des successions d'années climatiques comptant différents aléas.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fb70f4142-e279-48ed-876b-b20b9b0eb8b0&cHash=add86e75eccb64e3a2a697d46f982b1c
2023, 6 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

réf. 300-131



Du bien-être et des animaux en BIONne santé sur nos territoires

DOR Charlotte / CARCELLE Cécile /
MONTCHER Cloé

Nombre d'éleveurs s'investissent dans la gestion de la santé et du bien-être de leur troupeau par le biais du recours à des pratiques de soins dites alternatives, souvent avec la volonté d'être autonomes en la matière. L'idée n'est pas de réaliser des actes vétérinaires, mais d'agir au quotidien pour une meilleure immunité de son cheptel via des soins et des actions diverses. Ainsi, en 2019, selon les résultats du projet Casdar Otoveil, 65 % des éleveurs de ruminants bio français utilisaient la phyto-aromathérapie. Pourtant, le cadre législatif n'est pas favorable à ces démarches, comme le montrait récemment l'arrêt du financement des formations sur des « soins aux animaux » non délivrées par des vétérinaires. Malgré ce contexte, des groupes d'éleveurs s'organisent pour travailler collectivement sur ces pratiques. Ainsi, un GIEE est en cours d'émergence en Haute-Loire, regroupant des éleveurs, la plupart déjà formés à l'homéopathie ou à l'acupuncture par exemple, et qui veulent aller plus loin dans leur capacité à gérer le bien-être de leur troupeau. En Isère, un collectif d'éleveurs caprins se réunit régulièrement pour parler santé du troupeau et pratiques de prévention. En Haute-Loire, une formation a été mise en place sur l'usage de la biokinésiologie, dont les grands principes sont présentés dans cet article. Autre exemple : le développement, en Isère, d'ateliers d'éleveurs pour fabriquer des produits à base de plantes à des fins de complémentation de l'animal, ateliers permettant de gérer au mieux les approvisionnements en matières premières ou encore l'optimisation des recettes. Ce collectif isérois utilise aussi l'outil Panse-Bêtes, développé dans le projet Otoveil, pour une approche globale de la santé du troupeau.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>
LA LUCIOLE N ° 37, 23/09/2022, 2 pages (p. 28-29)

réf. 300-132

Étalement de la production d'agneaux bio à l'échelle des élevages : parfois faisable, rarement acceptable

BELLET Vincent / DESMAISON Philippe

Le projet Casdar RéVABio (2020-2023) vise à améliorer le taux de commercialisation, sous le label AB, des agneaux élevés en bio (le but est ainsi d'éviter les « fuites » vers les filières conventionnelles lors de la commercialisation des agneaux bio). Pour cela, il a cherché à améliorer la correspondance entre les périodes de production et de consommation de viande d'agneaux. Cette dernière est fortement saisonnée, avec un pic important de consommation autour de Pâques (en mars - avril). En agriculture biologique, les agneaux ne sont pas forcément disponibles aux moments de forte demande, en particulier dans les bassins herbagers (partie Nord et Nord-Ouest de la France) où les agneaux naissent majoritairement au printemps et sont vendus à l'automne (alors que la demande en viande d'agneaux est faible à cette saison). Le projet RéVABio a ainsi étudié plusieurs itinéraires de production pour améliorer, au sein d'un élevage biologique, l'adéquation entre les ventes d'agneaux bio et les périodes de demande : effectuer du report d'agneaux élevés à l'herbe, faire de l'avance de saison, mettre en place deux périodes d'agnelages, fractionner les agnelages, produire des agneaux tardons... Des entretiens ont ensuite été menés auprès de 17 éleveurs ovins biologiques, répartis dans plusieurs bassins de production, afin de connaître leur avis sur ces techniques d'étalement de la production (faisabilité, points faciles à mettre en œuvre, craintes...). Ce diaporama présente, pour chacune des techniques d'étalement, une synthèse des réponses obtenues. Les itinéraires avec report des agneaux semblent les plus acceptables par les éleveurs.

https://idele.fr/revabio/?eID=cmis_download&olD=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F1fa9cabb-0b41-4458-b689-c4c37039c02f&cHash=08db91d0cfbb46872465b2a525510bfe
2023, 19 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 300-020



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Le fruit du soleil

JULLIEN Jérôme

La culture de figues est bien adaptée au changement climatique : le figuier ne craint ni la sécheresse, ni la canicule. En France, ce fruitier donne de belles récoltes dans le midi et trouve également sa place dans les régions situées plus au nord, à condition de bénéficier d'un emplacement ensoleillé. Si les gelées tardives peuvent impacter les récoltes, plusieurs solutions sont possibles, l'idéal étant de choisir une variété bifère (qui fructifie deux fois par an) pour toujours obtenir des fruits. Cet article fournit des conseils de culture, de la plantation à la récolte, en passant par l'entretien des arbres (taille). Des jardiniers et des jardinières de différentes régions de France partagent leurs expériences (production, conservation, utilisation en cuisine...).

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 259, 01/03/2023, 5 pages (p. 70-74)

réf. 300-087

La conduite d'un verger cidricole en arboriculture biologique

DECULTOT Marion

Un verger cidricole se distingue d'un verger destiné à la production de pommes de table par ses variétés. Ces dernières sont riches en polyphénols (tanins) et ont un caractère d'acidité plus ou moins prononcé. Elles sont également moins sensibles aux ravageurs et aux maladies, mais elles font beaucoup de fleurs, ce qui les rend très sensibles au phénomène d'alternance (production une année sur deux). Les autres particularités des vergers cidricoles résident dans leur mode de récolte et dans la valorisation de leur production. Les fruits sont ramassés mécaniquement au sol et destinés exclusivement à la transformation. Pour conduire un verger cidricole en agriculture biologique, les réflexions à mener vont différer selon qu'il s'agisse d'une conception (plantation d'un verger) ou de la conversion d'un verger déjà existant. Cet article commence par aborder, dans le cas d'une conception, les sujets à approfondir avant la plantation (porte-greffe et variétés, distances de plantation, environnement parcellaire...). Il apporte ensuite des informations sur la lutte contre la tavelure en bio, les méthodes d'entretien du rang, la gestion de la régularité de la production (gestion de l'alternance), ainsi que sur le pilotage de la fertilisation.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2022/Technibio_no_100_202206.pdf

TECHNI BIO N ° 100, 01/06/2022, 2 pages (p. 8-9)

réf. 300-004



Conduite en AB dans les Pyrénées-Orientales

RÉUSSIR FRUITS ET LÉGUMES

Dans les Pyrénées-Orientales, le dispositif expérimental Capred de la Sica Centrex travaille en étroite collaboration avec les arboriculteurs locaux engagés dans le réseau de fermes Déphy, notamment en mettant en place des essais à même de répondre à leurs besoins et à leurs interrogations. En production d'abricots, un dispositif compare un témoin conventionnel, un système Zéro résidu de pesticides, un système en agriculture biologique et un système dit Eco+ qui n'utilise que des produits de biocontrôle. Les principaux résultats obtenus entre 2014 et 2020, en matière de gestion des maladies et des ravageurs, de rendements et de marges brutes sont présentés dans cet article.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 429, 01/07/2022, 2 pages (p. 48-49)

réf. 300-100

AUTRES CULTURES

Liste des variétés de houblons disponibles en qualité biologique

INAO

Pour répondre aux besoins des brasseurs engagés en agriculture biologique et produisant de la bière biologique, l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) a engagé, en collaboration avec Interhoublon, un travail de recensement des variétés de houblon disponibles en bio, auprès des acteurs de la filière. Ce document énumère, pour chacune des variétés, les contacts non-exhaustifs des négociants qui en disposent et qui ont souhaité que leurs noms soient diffusés.

<https://extranet.inao.gouv.fr/fichier/Liste-de-vari%C3%A9tes-de-houblons-disponibles-en-bio.pdf>

2023, 2 p., éd. INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité)
réf. 300-047

CONTRÔLE DES ADVENTICES

Projet Made in AB : Maîtrise des adventices en Agriculture Biologique : Apports des essais systèmes sur l'EFFET DE LA ROTATION CULTURALE sur la pression adventice

LABICHE Grégoire / ARTAUX Aloïs / BUREL, Enguerrand

Allonger la rotation est un principe-clé de l'agriculture biologique, visant à améliorer la gestion des bioagresseurs, ainsi que la fertilité des sols et, particulièrement en grandes cultures, à optimiser la gestion des adventices en perturbant leur cycle de développement. Une étude des essais à long terme en grandes cultures biologiques a été menée, afin d'étudier les effets de la rotation. Cette publication est issue du projet "Made in AB" (Maîtrise des adventices en Agriculture Biologique), action du plan Ecophyto. Depuis 2019, ce projet s'appuie sur 11 sites du réseau RotAB et vise à « produire des références techniques sur la maîtrise des adventices sans herbicides, avec des leviers actionnables en agricultures conventionnelle et biologique ». Diversifier les espèces cultivées, introduire une culture pluriannuelle et alterner les périodes de semis sont des leviers mis en place sur une grande partie des sites et reconnus efficaces par les expérimentateurs. La couverture permanente des sols ressort également efficace, mais n'a été testée que sur un site. De façon générale, sur les sites étudiés, les cultures sarclées et les cultures associées sont plus "propres" que leurs cultures précédentes et suivantes. En conclusion, la rotation ne permet pas, à elle seule, de gérer les adventices, mais c'est sa combinaison avec les leviers techniques qui apporte cette maîtrise.

2022, 5 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

réf. 300-134



FERTILISATION

Prospective des matières fertilisantes d'origine résiduaire (MAFOR) à l'horizon 2035

GROSS Clémence / NOIROT-COSSON Paul-Émile / BAILLY Boris / ET AL.

Les matières fertilisantes d'origine résiduaire (MAFOR) constituent une ressource renouvelable pour la fertilisation des cultures et le maintien d'une bonne fertilité des sols. Il s'agit des effluents d'élevage, des boues d'épuration, des composts de déchets organiques ou encore des digestats de méthaniseurs, tous n'étant pas utilisables en AB. Dans le but de fixer des objectifs stratégiques quant à leur développement à l'horizon 2035, et de réduire notre dépendance aux ressources non-renouvelables, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) a commandé une étude prospective auprès du cabinet I Care & Consult. Les principales conclusions de cette étude sont présentées dans ce document. À ce jour, les MAFOR (dont plus de 90 % sont des effluents d'élevage) sont minoritaires dans la fertilisation des cultures par rapport aux engrais minéraux et représentaient 36 % de la fertilisation totale en 2017. À l'horizon 2035, selon les trois scénarios proposés - Transition ambitieuse, Sobriété locale, et Tendanciel -, elles pourraient représenter 17 à 18,2 % de la fertilisation en France. Ces chiffres s'expliquent par la réduction des cheptels, préconisée dans de nombreux scénarios de transition environnementale et/ou agricole. Dans le scénario "Sobriété locale", qui envisage le plus fort développement de l'agriculture biologique (54 % à l'horizon 2035), l'importance croissante des légumineuses dans les assolements permet de limiter les besoins en fertilisation, et ainsi d'atteindre le plus fort taux d'utilisation de MAFOR. Toutefois, le développement de l'AB pourrait être contraint, lui, par la faible disponibilité d'effluents autorisés par son cahier des charges. En conclusion, le cabinet I Care & Consult établit quatre recommandations principales : - l'amélioration des pratiques d'épandage pour limiter les pertes et augmenter la disponibilité en éléments fertilisants ; - la mise en œuvre de mesures en faveur de filières d'élevage couplées à des pratiques respectueuses de l'environnement (élevage extensif, à l'herbe...) ; - l'amélioration de la production de déchets (meilleur tri des biodéchets, recyclage des urines...) ; - la poursuite du développement des filières de compostage et de méthanisation.

<https://agriculture.gouv.fr/prospective-des-matieres-fertilisantes-dorigine-residuaire-mafor-lhorizon-2035-analyse-ndeg-176>
ANALYSE N ° 176, 01/06/2022, 4 pages (p. 1-4)

réf. 300-106

GRANDES CULTURES

Inviter la nature en grandes cultures

DUMAS Mélissa

Depuis une vingtaine d'années, Stéphane Mainsant travaille, avec ses associés et avec le Civam Oasis, sur la réintroduction de la biodiversité « sauvage » dans son système en grandes cultures. Naturaliste de formation, il est revenu s'installer sur la ferme familiale, située dans les plaines céréalières de Champagne-Ardenne, avec son père, en conventionnel. Ils ont alors rapidement signé un CTE pour créer des corridors écologiques, en mettant en place des bandes enherbées. Avec d'autres agriculteurs de la région, en partenariat avec des associations naturalistes, ils ont aussi monté un projet (Arc-en-ciel) pour essayer de comprendre et d'évaluer les effets de ces bandes enherbées. Ce projet a permis de constater que certaines espèces de plantes sauvages revenaient au bout de 3-4 ans, ce qui ramenait aussi des insectes. Très vite, ils ont constaté que des interactions entre les zones cultivées et les zones non cultivées se créaient. Par exemple, les syrphes (auxiliaires) ont besoin de bandes enherbées pour se reproduire, mais ils vont pondre leurs œufs dans les grandes cultures, où se trouve le garde-manger (pucerons) de leurs larves. D'autres questions se sont ensuite posées : Quelles espèces sauvages sont intéressantes pour les cultures ? Comment les favoriser dans les bandes enherbées ? C'est à partir de ces réflexions que le Civam Oasis est né. Par souci de cohérence (arrêter d'utiliser des insecticides), Stéphane Mainsant et ses associés sont également passés en bio.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 101, 01/07/2022, 2 pages (p. 6-7)

réf. 300-026



Trajectoire : une expérimentation en conditions réelles

EBRARD Elsa

Dans cet entretien, Tristan Brancz, étudiant en apprentissage sur la Ferme expérimentale d'AgroParisTech à Grignon, présente la plateforme agronomique Trajectoire sur laquelle sept systèmes de cultures sont évalués depuis 2017 : agriculture de conservation des sols, bas carbone, performance nourricière, bas intrants, agriculture biologique, polyculture élevage et Référence ferme de Grignon. Les expérimentations y sont menées avec les mêmes moyens et avec les pratiques dont dispose un agriculteur lambda. L'un des six objectifs fondamentaux de la plateforme, avec l'objectivation des performances et l'optimisation des systèmes de culture, est de créer un dialogue entre le monde de la recherche et celui des professionnels des filières agricoles. Cette cinquième campagne de culture, en 2022, marque la fin d'une rotation complète, qui est la même pour les sept systèmes. Les mesures réalisées concernent des suivis agronomiques (dont la gestion des ravageurs, la fertilité des sols...), la qualité de l'eau, ou encore les émissions de gaz à effet de serre.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46556>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 289, 01/06/2022, 4 pages (p. 24-27)

réf. 300-095

Des nouvelles de la parcelle d'essai système de Conlie

LETAILLEUR Florence

A Conlie, dans la Sarthe, un essai système en grandes cultures a été mis en place, en 2020, chez un agriculteur (agri-chercheur), en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et d'autres agriculteurs. L'objectif est de comparer, pour une même rotation de neuf ans, quatre systèmes de cultures : - avec labour et en lien avec un éleveur ; - avec labour mais sans lien avec un éleveur ; - en agriculture biologique de conservation (donc sans labour) en lien avec un éleveur ; - en AB de conservation sans lien avec un éleveur. Les premiers résultats obtenus sur la gestion des adventices, après deux campagnes, sont présentés dans cet article. L'implantation de luzerne en même temps que l'orge a permis de maîtriser complètement le chardon sur cette culture. Ce n'est, par contre, pas le cas pour le rumex. D'autres observations porteront sur la fertilité des sols.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2022/Technibio_no_101_202209.pdf

TECHNI BIO N ° 101, 01/09/2022, 1 page (p. 8)

réf. 300-103



Enquête Terres labourables en 2022 : Des rendements en grandes cultures inférieurs en agriculture biologique à ceux en conventionnel

FICHE Dominique

En 2022, en France, les rendements en grandes cultures biologiques étaient, comme chaque année, inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle, allant de -28 % pour le tournesol à -57 % pour le blé tendre. Ces écarts, globalement stables d'une année à l'autre, sont plus marqués pour les cultures d'hiver que pour les cultures de printemps. Ils varient également d'une région à l'autre, avec un écart de rendement moyen entre bio et conventionnel de 38 % en Auvergne-Rhône-Alpes et de 58 % dans le Grand Est. En 2022, environ 4,6 % des surfaces de grandes cultures étaient cultivées en AB, avec des écarts significatifs entre les différentes productions et les régions. Ces données sont issues de l'enquête Terres labourables, réalisée, chaque année, par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire).

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2308/Primeur2023-8_RendementsGdesCultures.pdf

AGRESTE PRIMEUR N ° 8, 01/06/2023, 4 pages (p. 1-4)
réf. 300-110

JARDINAGE

Le nouvel ennemi des Allium : La mouche mineuse du poireau

DELWICHE Philippe

Apparue il y a une vingtaine d'années en France et en Belgique, la mouche mineuse du poireau cause d'importants dégâts sur les poireaux, ainsi que sur d'autres légumes de la famille des Allium (oignon, ail, échalote, ciboule, ciboulette, ail des ours...). Cet article fournit des éléments pour reconnaître la mouche mineuse du poireau à ses différents stades (larve, puppe et mouche adulte) et pour comprendre son cycle biologique. Il fait le point sur les pratiques qui permettent de lutter, de manière préventive et curative, contre les attaques de ce ravageur, et sur les pratiques à éviter (préparation des poireaux sur le lieu de repiquage, recyclage des déchets de poireaux dans le compost...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46498>
VALERIANE N ° 160, 01/03/2023, 4 pages (p. 18-21)

réf. 300-044

Le jardin de curé : Réjouir le corps et l'esprit

MATHIAS Xavier

Exact point de rencontre entre les jardins d'ornement, fruitiers, potagers et médicinaux, le jardin de curé agit comme un baume sur les agitations contemporaines. Dans ce livre, Xavier Mathias parle d'histoire, de techniques – comment reproduire un jardin de curé chez soi, sur l'exemple du fameux jardin du presbytère de Chédigny –, et de plantes : bonnet d'évêque, chardon-Marie, concombre du diable, gant de Notre-Dame, larmes-de-Job, lys de la Madone, monnaie-du-pape, poire Curé... Pour chaque plante présentée, sont donnés des éléments techniques (semis/plantation, besoins en termes de sol et d'exposition, récolte...), ainsi que les utilisations alimentaires et médicinales.

2023, 176 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 300-055

MARAÎCHAGE

Le maraîchage sur petite surface : La French Method : Une agriculture urbaine ou périurbaine

DE CARNÉ-CARNAVALET Christian

Pour l'auteur, dans quelques décennies, nos vies seront à 80 % urbaines. Il importe donc, plus que jamais, d'introduire l'agriculture au cœur des villes, pour y produire des ressources essentielles dans des espaces partagés. La French Method, éprouvée depuis près de 2 siècles en milieu urbain et pratiquée dans 150 pays à travers le monde, est sans doute le meilleur moyen d'y parvenir. Tirée des enseignements de maraîchers du XIXème siècle et enrichie des apports de ceux qui l'appliquent aujourd'hui, elle est une méthode intéressante pour qui veut rentabiliser l'exploitation d'un petit terrain avec peu de moyens financiers. Avec un travail manuel et des outils adaptés, elle permet d'atteindre une productivité à laquelle l'agriculture mécanisée n'a rien à envier. Avec un calendrier détaillé des semis, mois par mois, et un tableau prévisionnel pour optimiser les rendements, cet ouvrage fournit toutes les clés pour adopter la French Method. Il s'adresse aux maraîchers professionnels cherchant à faire évoluer leurs pratiques, aux amateurs curieux, aux paysagistes et aux urbanistes.

2020, 320 p., éd. ÉDITIONS DE TERRAN

réf. 300-041



La patate douce, une culture qui monte en puissance – Nouvelle Aquitaine

DESCHAMP Nathalie / PLANTIER Emmanuel

La patate douce est une plante d'origine tropicale, exigeante en chaleur, avec une demande importante des consommateurs, notamment en bio. Ce bulletin technique, réalisé par les chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, présente les variétés de plants disponibles en AB, ainsi que l'itinéraire technique : préparation du sol, fumure, plantation, entretien de la culture, irrigation, ravageurs, récolte et conservation.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/MARAICHAGE_AB_BULLETIN_FEV_2022.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 28, 01/02/2022, 5 pages (p. 1-5)

réf. 300-058

Réussir l'implantation de sa culture d'ail – Nouvelle-Aquitaine

FUSCIEN Anne-Laure

En bio comme en conventionnel, il existe peu de méthodes de lutte contre les ravageurs et les maladies de l'ail (pourriture blanche, rouille, fusariose, Penicillium, etc.). Aussi, les pratiques préventives sont à privilégier sur la première partie du cycle de culture, mais aussi pendant la conservation de l'ail. Les techniques abordées dans ce bulletin sont les suivantes : - Choisir une parcelle drainée et bien ressuyée, séchant vite, avec un bon précédent (l'idéal étant le pois chiche) ; - Choisir des semences d'ail blanc (moins sensibles à la pression de la rouille que l'ail rose et violet) et veiller, lors des différentes manipulations, à ne pas blesser les grains ; - Adapter la période de plantation aux variétés ; - Fractionner les apports organiques et prévoir une intervention mécanique après chacun de ces apports ; - Gérer les adventices avec des outils adaptés ; - Optimiser l'irrigation ; - Protéger la culture (utilisation de cuivre ou d'huile essentielle d'orange, pose de filets...) ; - Sécher et stocker au froid pour maintenir la qualité de l'ail, tout en limitant les risques de fusariose. Un focus est fait sur le stockage en conteneur frigorifique.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/MARAICHAGE_AB_BULLETIN_SEPT_2022.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 31, 01/09/2022, 9 pages (p. 1-9)

réf. 300-059

Produire de la pomme de terre de plein champ en bio – Nouvelle-Aquitaine

FUSCIEN Anne-Laure / VOELTZEL Benoît

Ce bulletin technique, consacré à la culture de la pomme de terre de plein champ en AB, s'appuie sur les témoignages de deux producteurs bio : François Trignol, producteur à Tursac, en Dordogne (24) ; Thierry Treil, chef de culture au Lycée agricole de Brive-Voulezac, en Corrèze (19). Ces témoignages permettent d'aborder les aspects suivants : - les investissements spécifiques à la culture de la pomme de terre réalisés par les deux producteurs ; - les débouchés ; - les variétés qu'ils ont testées ; - les rotations ; - les itinéraires techniques ; - le temps et l'organisation du travail ; - les résultats technico-économiques pour l'année 2022 ; - les perspectives ; - les points de vigilance avant de se lancer. La seconde partie de ce bulletin fait un zoom sur la lutte contre les doryphores.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/MARAICHAGE_AB_BULLETIN_FEV_2023.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 33, 01/02/2023, 10 pages (p. 1-10)

réf. 300-060

"L'intérêt d'un tunnel mobile en maraîchage sur petite surface"

CHANTRE Grégory

En Auvergne-Rhône-Alpes, la Serail conduit, depuis 2019 et jusqu'en 2024, une expérimentation sur le maraîchage intensif sur petite surface : "MIPS AURA". La particularité du dispositif est la mise en place d'un tunnel mobile qui permet de couvrir successivement différentes cultures au moment où elles en ont le plus besoin, c'est-à-dire à l'implantation, voire avant (pour réchauffer le sol), en cours de culture et/ou en fin de culture pour prolonger celle-ci malgré l'arrivée de l'hiver. Cet article décrit la succession de cultures mise en place.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 429, 01/07/2022, 1 page (p. 37)

réf. 300-101



PETITS FRUITS

Guide : Conduite du fraisier en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine

CHASTAING Séverine / CARMENTRAN
DELIAS Myriam / MERCERON Nastasia / ET AL.

Ce guide, rédigé par les conseillers bio et spécialisés en production de fraises des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, s'adresse aux futurs installés pour leur permettre de faire les meilleurs choix et de réussir leur installation. Il s'adresse également aux producteurs de fraises, en agriculture biologique, ou en projet de conversion, pour leur fournir des informations techniques. Ce guide fournit des informations sur : les règles de production et les types de plants, le matériel végétal (choix des variétés et calendrier de plantation en fonction du type de plant, de la variété et de l'abri utilisé), la conduite de la culture (besoins spécifiques, rotation des cultures, préparation du sol, fertilisation, irrigation, entretien des plants), la gestion de l'enherbement, la protection phytosanitaire (incluant des fiches pour chaque maladie et chaque ravageur). Les témoignages de trois exploitations en AB complètent ce guide.

https://dordogne.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/GUIDE_FRAISE_BIO_2023_CHAMBRES_AGRICULTURE.pdf
2023, 68 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 300-071

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Épicer son jardin

GOEPFERT Josiane

Cet article est consacré à la culture d'épices et de plantes aromatiques, en pleine terre ou en pot. Il fournit des conseils pour cultiver le gingembre et le curcuma (qui se cultivent de la même manière), la coriandre bolivienne, la brède mafane (aussi appelée cresson de Para), le poivrier du Sichuan et la citronnelle de Madagascar. Il indique des moyens pour entretenir et protéger chaque culture (taille, amendements organiques, protection contre le gel, les ravageurs...), les modalités de récolte et de conservation, les utilisations et les associations en cuisine.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 259, 01/03/2023, 4 pages (p. 46-49)

réf. 300-086

PPAM bio nationales : Données 2021

GOUBIN Régine

En France, 23 % des surfaces de PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) sont cultivées en bio. La production bio, dont les trois bassins de production principaux sont les régions PACA, AuRA et Occitanie, affiche une belle évolution : entre 2020 et 2021, les surfaces cultivées ont augmenté de 23,5 % et le nombre d'exploitations de 14,5 %, avec une hausse de 70 % des surfaces en conversion.

HERBA BIO N ° 51, 01/03/2023, 1 page (p. 2)

réf. 300-077



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Soin des plantes par les plantes, un enjeu global de société

LEMOINE Yasmina

Les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) font l'objet, depuis 2006 et jusqu'à aujourd'hui encore, d'une histoire mouvementée entre les paysans-utilisateurs et les pouvoirs publics en charge de la réglementation. En effet, sans remettre en cause la nécessité d'un cadre légal, les paysans revendiquent, sur le sujet, la reconnaissance de leurs savoirs et savoir-faire. C'est dans ce contexte que la Confédération Paysanne et l'Aspro-PNPP ont conduit, de 2018 à 2020, le projet REPNPP, pour Recensement et échanges de pratiques autour des PNPP, financé par le dispositif Ecophyto II+. Un second projet a pris la suite, de juin 2021 à 2023, avec un partenariat élargi à Trame, à la FNAB, à AVSF et au Grab-Avignon, afin, notamment, de mieux diffuser les pratiques ou encore de renforcer la formation autour de celles-ci.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46553>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 289, 01/06/2022, 4 pages (p. 15-18)

réf. 300-092

SOL

Analyses de sol pour les exploitations bio : Améliorer les rendements grâce à un état de fertilité équilibré

NIGGLI Jeremias / WENDLING Marina / CHARLES Raphaël / ET AL.

Les analyses de sol donnent des informations sur l'état de fertilité du sol. Elles servent de base à la planification de la fumure et, en Suisse, elles doivent être régulièrement renouvelées pour satisfaire aux exigences liées aux prestations écologiques requises (PER). Cette fiche technique, réalisée par le FiBL, explique la procédure à suivre pour l'échantillonnage du sol et apporte des éléments sur les différents types d'analyse et sur l'interprétation des analyses de laboratoire (déséquilibres entre minéraux, CEC). Elle met également en évidence l'importance des différents éléments nutritifs en agriculture biologique et les conséquences d'un apport insuffisant ou excessif.

<https://orgprints.org/id/eprint/44501/>
2022, 16 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 300-042



Mulch de transfert dans les serres biologiques

HAUENSTEIN Samuel / ROCHAT Armelle / SCHWITTER Patricia / ET AL.

En ce qui concerne la lutte contre les adventices, l'épandage de mulch organique constitue une alternative intéressante à l'utilisation de films de paillage dans les cultures biologiques sous serre. L'utilisation de mulch de transfert (matière organique transférée d'une surface donneuse à une surface receveuse et couvrant le sol d'une couche de 10 cm environ) présente des avantages (augmentation de la teneur en humus, de l'activité biologique du sol...) et des risques et défis (introduction de graines d'adventices, minéralisation tardive de l'azote au printemps...). Plusieurs facteurs doivent être pris en compte lors du choix d'un mulch (rapport carbone/azote, structure, teneur en éléments nutritifs). Un tableau recense les propriétés de différents types de mulch. Par ailleurs, des recommandations sont données pour l'application du mulch en pratique : quantité de mulch nécessaire, épandage et incorporation.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1492-mulch-de-transfert.pdf>

2022, 6 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 300-083

Les sols sont pris dans un étai

LÜTOLD Jeremias

En Suisse, l'essai longue durée DOC compare, depuis 1978, des systèmes de grandes cultures cultivés selon des conduites conventionnelle, biologique ou biodynamique. Des toitures ont été installées au-dessus de certaines parcelles de cet essai pour mimer, de manière artificielle, les effets d'une sécheresse. Les premiers résultats, en lien avec cet effet « sécheresse », avaient, tout d'abord, montré que le système en agriculture biologique avait une meilleure capacité à stocker l'eau dans son sol (par rapport au système conventionnel), et qu'il favorisait la diversité microbienne, ainsi que l'activité biologique des sols. Depuis, toujours à partir de cet effet « sécheresse » dans l'essai DOC, Martina Lori (FiBL) a aussi mis en évidence des différences de minéralisation de l'azote en conditions sèches dans les sols biologiques et conventionnels : les sols biologiques ont fourni davantage d'azote (tiré de la matière organique fraîche) que les sols conventionnels. L'approvisionnement en azote est donc plus sécurisé dans les sols biologiques. De son côté, Marie-Louise Schärer (Université de Bale) a recherché, sur l'essai DOC, d'éventuelles différences par rapport à l'humidité du sol, à l'évaporation et à la profondeur d'absorption de l'eau par les racines de blé d'automne et de soja. Les résultats montrent qu'il n'y a pas de différences entre le système bio et le système conventionnel concernant l'évaporation et la profondeur d'absorption. En revanche, l'humidité du sol, dans la zone des racines, est plus importante en bio. L'agriculture biologique offre donc des avantages sur le plan de l'utilisation de l'eau.

https://orgprints.org/id/eprint/45118/1/Bioactualites_08_2022_L%C3%BCtold_Climat.pdf

BIOACTUALITES N ° 8/22, 14/10/2022, 2 pages (p. 12-13)

réf. 300-019



VITICULTURE

Faire son compost

MILDIOU NI MAÎTRE

L'un des grands principes de l'agriculture biologique est de nourrir le sol avant d'assurer plus spécifiquement la nutrition de la culture. Comme la vigne a de faibles besoins nutritionnels, il est possible de les contenter en effectuant uniquement des apports visant à améliorer la fertilité du sol. Un sol fertile est, en effet, capable d'apporter à la vigne l'ensemble des nutriments dont elle a besoin. Le compost fait partie des leviers pour améliorer la fertilité des sols. Il est obtenu par un processus de décomposition aérobie de matières organiques. Cet article revient sur les caractéristiques d'un compost (élévation de la température, assainissement vis-à-vis des pathogènes, modification de la composition chimique et biochimique...) et explique les différences entre un apport de compost jeune (apport d'une source d'azote rapidement assimilable) et un apport de compost mature (apport de matières organiques plus stables visant à favoriser le fonctionnement futur du sol). En complément, deux viticulteurs biologiques des Pays de la Loire, Mathieu Baudry et Jean-Bernard Berthome, présentent la manière dont ils ont réalisé leurs composts, la composition et l'épandage.

https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2022/08/MILDIOU_N2-juillet2022.pdf

MILDIOU NI MAÎTRE N ° 2, 01/07/2022, 3 pages (p. 6-8)

réf. 300-021

Gestion des goûts de souris en bio : Quels sont les leviers à activer pour s'en prémunir ?

MILDIOU NI MAÎTRE

Dans les vins, les goûts de souris sont en recrudescence, ces dernières années. Ces molécules ont deux origines principales : microbiologique et physico-chimique. Microbiologique, puisqu'elles sont principalement issues du métabolisme des bactéries lactiques, et notamment d'*Oenococcus oeni*, responsable de la fermentation malolactique. Les *Brettanomyces*, qui avaient été tenues un temps responsables de la métabolisation du goût de souris, ne joueraient finalement plutôt qu'un rôle d'exhausteur. Cette déviation a aussi une origine physico-chimique puisque le goût de souris est aussi lié au potentiel redox du milieu. Deux leviers peuvent donc être actionnés pour tenter de se prémunir de cette déviation. Il est, tout d'abord, possible de limiter le métabolisme bactérien, surtout si la fermentation alcoolique (FA) n'est pas terminée. Il faut donc que les levures occupent rapidement le milieu et que la FA soit franche. Pour cela, un pied de cuve peut être utilisé. Les sulfites restent également un moyen efficace de contrôler le développement des bactéries. L'autre levier consiste à limiter l'oxydation des vins en étant vigilant quant aux apports d'oxygène pendant les étapes de stockage, de transfert et de conditionnement.

https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2022/08/MILDIOU_N2-juillet2022.pdf

MILDIOU NI MAÎTRE N ° 2, 01/07/2022, 2 pages (p. 12-13)

réf. 300-022

Pas de résidus provenant des engrais liquides en bio

DE NADAILLAC Clara

Des résidus d'acide phosphonique sont parfois retrouvés dans des vins bio. Cette molécule rémanente est notamment présente dans certains engrais liquides utilisables en AB (obtenus à partir de marcs et de lies de vinification). Une étude, réalisée sur trois ans par plusieurs acteurs en Occitanie, visait à déterminer si ces résidus étaient liés à l'usage de tels engrais. Elle a pu démontrer qu'il n'en était rien.

REUSSIR VIGNE N ° 298, 01/08/2022, 1 page (p. 17)

réf. 300-096



MARCHÉ

FILIÈRE

Activité en magasins bio ; GMS : les PGC FLS bio et non bio à fin décembre 2022 ; Une année 2022 difficile pour le bio en GSA dans un contexte défavorable ; GMS : les PGC FLS bio et non bio en janvier 2023

FAVRE Juliette / IRI / BIO-LINEAIRES

En magasins bio, en 2022, le chiffre d'affaires des ventes de produits bio est revenu au niveau de l'avant-Covid. Les ventes de produits alimentaires résistent, tandis que celles des produits du rayon DPH (droguerie, parfumerie, hygiène) et les compléments alimentaires ont fortement chuté (respectivement -39 % et -23 %). En janvier 2023, en GMS, les ventes de produits bio ont connu encore un recul, accentué par la baisse de l'offre bio (-6 % en 3 ans). L'hygiène beauté bio a également reculé en valeur en GMS, mais les ventes ont progressé en volume.

BIO LINEAIRES N ° 106, 01/03/2023, 4 pages (p. 19-25)

réf. 300-053

Le vrac nettement moins cher en MSB

OPTI-MIX

Cet article rend compte des prix relevés, en octobre 2022, sur 50 produits vrac bio, en magasins bio et en grandes surfaces alimentaires. D'après les données fournies par Opti-Mix, 40 d'entre eux sont moins chers en magasins bio. L'écart de prix cumulé entre les deux circuits est de 11,3 %, ce qui représente près de 90 € si on venait à acheter un kilo de chaque produit composant ce panier.

BIO LINEAIRES N ° 106, 01/03/2023, 1 page (p. 27)

réf. 300-054

Accompagner le marché des légumes secs bio

BARGAIN Véronique

En France, la production de légumes secs est en développement, en conventionnel et surtout en bio (10 à 15 % du marché). Cette augmentation des surfaces est motivée par les qualités agronomiques, mais aussi alimentaires de ces cultures, malgré des rendements aléatoires (aléas climatiques, ravageurs...). Le principal défi de la filière est désormais de développer la consommation. Sur ce point, la restauration hors domicile est identifiée comme un levier important.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 430, 01/09/2022, 1 page (p. 52)

réf. 300-097



A whole school food approach : Guidelines for schools, cities & regions

Une approche de l'alimentation à l'école : Cadre méthodologique pour les écoles, les villes et les régions (Anglais)

RIKOLTO BELGIUM

Apprendre à bien manger, pour notre santé, notre bien-être, mais aussi pour notre environnement, doit se faire dès le plus jeune âge. Le projet SchoolFood4Change, financé par l'Union Européenne et qui réunit 43 partenaires européens, vise à contribuer à cela. Dans ce document, une approche globale de l'alimentation à l'école est présentée. Un cadre méthodologique pour la mettre en œuvre est également fourni à destination des écoles, mais également des décideurs publics (communes, régions...), et ce, à travers quatre grands piliers : - politique et direction ; - alimentation et durabilité ; - éducation et apprentissage ; - communauté et partenariat.

https://schoolfood4change.eu/wp-content/uploads/2022/07/SF4C_WholeSchoolFoodApproach_Framework_EN_web_new.pdf

2022, 29 p., éd. SCHOOLFOOD4CHANGE

réf. 300-098

Les chiffres du bio : Panorama 2022

AGENCE BIO

En 2022, l'inflation a mis à mal le pouvoir d'achat des Français et les a conduit à devoir dépenser plus pour leurs achats, ce qui a eu pour conséquence de réduire la consommation. Si les chiffres des ventes de produits alimentaires de 2022 (conventionnels et biologiques confondus) sont en hausse de 3 milliards d'euros par rapport à 2021, c'est du fait de la hausse des prix car, ramenés sur la base des prix de l'année 2021, ces chiffres indiquent qu'en réalité la consommation alimentaire est en baisse (-5,1 %) par rapport à 2021. Dans ce document, l'Agence BIO dévoile les chiffres 2022 du secteur bio. La part de produits bio dans les courses alimentaires des Français est en recul (de 6,44 % en 2021 à 6,06 % en 2022). Le nombre d'exploitations bio s'élève à 60 483 (+3,5 % par rapport à 2021, mais des conversions au bio en baisse), tandis que le nombre d'entreprises engagées en bio (préparateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs) est en recul de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Au sommaire de ce dossier de presse : - Bio et consommation ; - Bio et production agricole ; - Bio et souveraineté alimentaire ; - Bio et local : Territoire bio engagé et Établissement bio engagé ; - Bio en France et ailleurs ; - Bio et viticulture.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/06/AB-PRESSE-2023-210x297-WEB.pdf>

2023, 24 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 300-064

Lanaland réinvente la laine et ses usages

MOREL Bérenger

Dans le cadre du programme de recherche-développement transfrontalier Lanaland, plusieurs acteurs de la filière Laine se penchent, depuis 2020, sur de nouveaux usages pour ce sous-produit animal souvent mal, voire pas du tout, valorisé. Outre les usages dans l'industrie textile, de nouvelles utilisations sont envisagées, notamment comme engrais après compostage ou granulation. Après des premiers essais concluants, il s'agit désormais de faire évoluer la réglementation. Une autre piste de valorisation est étudiée dans le monde de l'industrie, en remplacement du plastique.

REUSSIR PATRE N ° 696, 01/08/2022, 2 pages (p. 42-43)

réf. 300-102



Lettre Info Marchés - Mai 2023

FNAB

Cette Lettre Info FNAB fait un bilan de l'évolution des marchés de l'agriculture biologique entre 2019 et début 2023, période marquée par différentes crises successives (Covid-19, guerre en Ukraine, inflation). En magasins spécialisés, le chiffre d'affaires est en baisse début 2023 et retrouve ainsi son niveau de 2019, après des augmentations en 2020 et 2021. Cette baisse reste toutefois modérée grâce aux bonnes ventes de fruits et légumes (+5 % en 2023, par rapport à 2022), dont les prix sont restés relativement stables, contrairement aux fruits et légumes conventionnels et aux autres familles de produits. En grande distribution (GMS), les ventes de produits bio ont également baissé début 2023, par rapport à début 2022 (entre -11,6 et -15 %), et à un rythme plus poussé que pour les produits conventionnels. En magasins spécialisés comme en GMS, l'inflation s'avère moins marquée pour les produits biologiques que pour les produits conventionnels. Un zoom est proposé sur l'Allemagne, où le marché des produits bio est aussi en repli, et sur la Belgique, qui a mis en place un observatoire des prix bio en magasins spécialisés et en grande distribution.

https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2023/05/Lettre-info-marches_mai-2023-VF.pdf

LETTRE INFO MARCHÉS - FNAB N ° Mai 2023, 01/05/2023, 11 pages (p. 1-11)

réf. 300-107

"Le marché de la viande bovine bio est dégradé"

DELISLE Cyrielle

Décryptage du marché de la viande bovine bio avec Philippe Sellier, président de la commission bio d'Interbev et éleveur de Charolaises. Une réduction de 20 % de la consommation devrait être enregistrée en 2022, ce qui bouscule les opérateurs de la filière habitués aux croissances à deux chiffres dans ce secteur. La prolifération de marques privées, labels prônant un plus pour l'environnement (mais loin du cahier des charges bio), l'attrait pour les produits locaux, l'inflation et le choix des consommateurs de ne pas rogner sur les loisirs ou la communication expliquent cette chute des ventes. Côté production, les volumes d'abattage sont aussi en régression à cause de la décapitalisation du cheptel et d'une commercialisation d'une partie des animaux élevés en bio dans le circuit conventionnel. La demande du consommateur évolue également avec une clientèle régulière pour du haché bio, au détriment de la valorisation bouchère des carcasses. C'est pourquoi des opérateurs essaient de développer la valorisation de l'ensemble des carcasses. Pour faire face à cette baisse de consommation, Interbev a lancé une opération de communication, en octobre 2022, pour mettre en avant les atouts de la viande bio. L'interprofession a également accompagné la campagne BioRéflexe mise en place par l'Agence BIO. Enfin, il est nécessaire d'insister auprès des élus locaux pour que les lois Egalim 1 et 2 soient respectées.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 310, 01/01/2023, 1 page (p. 11)

réf. 300-114



Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Mars 2023

AGENCE BIO

La Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique, publiée par l'Agence BIO, apporte une photographie détaillée et actualisée du marché et des filières biologiques en France, avec également des données à l'échelle mondiale. Cette note, publiée en mars 2023, traite : 1 - des filières animales (secteur laitier ; secteur des viandes bovines, ovines et porcines ; secteur avicole) ; 2 - des filières végétales (secteur des céréales, oléagineux et protéagineux ; secteur des fruits et légumes ; secteur viticole) ; 3 - de l'évolution du marché bio français ; 4 - de l'agriculture bio en Guyane et aux Antilles ; 5 - des échos du monde. Cinq régions ont décidé de prolonger d'un an l'aide au maintien à l'agriculture biologique (la Bretagne, le Centre-Val de Loire, la Nouvelle-Aquitaine, les Pays de la Loire et l'Occitanie). En 2022, la collecte de lait de vache bio a progressé de 2,7 % par rapport à 2021, tandis que les ventes de lait bio en GMS ont reculé de 8,8 % en volume et de 2,6 % en valeur. Les ventes d'œufs bio ont baissé de 5,8 % en volume mais ont progressé de 1,5 % en valeur en GMS, par rapport à 2021. Les ventes de 15 fruits et légumes bio ont reculé de 9,5 % en volume et de 12,1 % en valeur, par rapport à la moyenne 2019-2021.

2023, 80 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 300-065

Les Français et l'affichage environnemental des produits alimentaires

COLLECTIF EN VÉRITÉ / BVA

Afin d'alimenter les débats sur le projet d'affichage environnemental, le Collectif En Vérité, qui réunit 60 marques alimentaires demandant la transparence sur les emballages, a décidé d'interroger les Français pour comprendre ce qu'ils souhaitent vraiment savoir et voir, à-même le packaging, concernant la valeur environnementale de leur alimentation. Cette étude, menée avec BVA, vise à s'assurer que l'affichage qui sera retenu par les pouvoirs publics réponde aux attentes des Français et qu'il soit un levier efficace pour encourager la transition alimentaire. En effet, si pour 86 % des Français, un score environnemental est essentiel, il doit, avant tout, se référer à des indicateurs précis : l'utilisation de pesticides, le mode d'élevage et l'origine géographique des produits. Ce document présente, de manière synthétique, les résultats de cette enquête.

<https://www.bva-group.com/wp-content/uploads/2023/01/BVA-En-Verite-affichage-environnemental-des-produits-alimentaires-12012023.pdf>

2023, 17 p., éd. BVA

réf. 300-066



Baromètre Max Havelaar France de la transition alimentaire : 4ème édition – Novembre 2022

MAX HAVELAAR FRANCE / OPINIONWAY

Ce document présente les résultats du sondage OpinionWay réalisé, en 2022, pour Max Havelaar, sur les attentes des consommateur-rices français-es. Ce sondage a mis en lumière l'attachement à la consommation responsable et la sensibilité aux valeurs qu'elle permet de défendre, et ce, malgré la crise économique et l'inflation. Si les Français.es sont contraints, face à l'inflation, d'accentuer leur attention portée au prix, l'alimentation responsable et le commerce équitable se maintiennent et continuent d'être plébiscités par les citoyens.nes, que ce soit au sein du foyer ou dans les cantines scolaires des enfants. Les achats en vente directe sont en hausse, ce qui permet de soutenir et de rémunérer justement les producteurs locaux. Malgré l'inflation, des consommateur-rices priorisent la qualité au prix et attendent des entreprises et des collectivités locales qu'elles maintiennent leur part d'efforts pour amorcer la transition alimentaire.

https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/Barometres/LIVRET_SYNTHESE_BAROMETRE_MHF_2022.pdf
2022, 16 p., éd. MAX HAVELAAR FRANCE

réf. 300-069

Vente en ligne : L'essor des outils numériques de vente en circuits courts

BRIOUDE Solenn / HÉRICHER Amélie / ESSAOUDI CARRA Yanis

Les outils numériques de vente en circuits courts connaissent une croissance rapide, aujourd'hui. Le RMT Alimentation locale a ainsi dénombré 58 plateformes de vente en ligne fin 2020, plateformes offrant des fonctionnalités très diverses (mode de paiement, type de commercialisation, services administratifs...). Par ailleurs, d'autres outils que les plateformes existent : outils logistiques, outils d'aide à la communication... Cet article fait le point sur ces outils : leurs atouts (simplification du travail, gain de temps en gestion, appui à la communication...) et leurs inconvénients (prise en main de l'outil, risque d'exclusion de certains clients...). Pour finir, un zoom est réalisé sur deux outils : cagette.net et socleo (fonctionnalités offertes par ces deux outils et tarifs).

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>
LA LUCIOLE N ° 37, 23/09/2022, 3 pages (p. 30-32)

réf. 300-133

Le dossier : La Bio augmentée : Les 6 réponses majeures à la crise

FERNANDEZ Sauveur / DUPONCHEL Laura

Face à la baisse de la consommation bio, la distribution spécialisée bio doit se réinventer, et mettre en avant une « bio augmentée ». Au sommaire de ce dossier : - Le défi de la désirabilité ; - Le défi du nouveau locavorisme ; - Le défi de l'aliment nu ; - Le défi de la biodiversité produit ; - Le défi des nouveaux formats, circuits, univers ; - Le défi du magasin relationnel et vie légère.

BIO LINEAIRES N ° 106, 01/03/2023, 10 pages (p. 61-75)

réf. 300-074

Étamine du lys : Spécialiste multi-expert de la détergence écologique

BIO-LINEAIRES

Experte en chimie verte depuis 1995, la marque Étamine du lys commercialise, en magasins bio, mais aussi en e-commerce, drogueries, pharmacies et EAP (Épicerie Alternatives de Proximité), une large gamme de produits détergents, 100 % français, naturels et éco-responsables, certifiés Eco-détergents par Ecocert. Dans cet article, Céline Herbaux (Responsable de la Communication) et Céline Bonnin (Responsable Marketing pour Comptoir des Lys) présentent la gamme de la marque, la démarche qualité, les innovations et la place sur le marché.

BIO LINEAIRES N ° 106, 01/03/2023, 2 pages (p. 112-113)

réf. 300-075



Le guide de la distribution de produits bio en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie & Auvergne-Rhône-Alpes – Édition avril 2023

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES /
INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE / INTERBIO
OCCITANIE

Le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes s'associe à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et à INTERBIO Occitanie pour publier ce guide destiné aux entreprises de transformation, aux coopératives et aux producteurs bio des régions. Bien plus qu'une simple présentation des principaux distributeurs implantés dans ces trois régions, ce guide précise également les méthodes de référencement de chacun, afin de faciliter les partenariats commerciaux entre les acteurs de la filière bio. Cette troisième édition, actualisée et complétée avec des acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, recense les réseaux bio spécialisés, les grossistes bio régionaux, les distributeurs de la GMS, ainsi que les acteurs du e-commerce. Chaque fiche présente les informations suivantes de manière synthétique : - La présentation du réseau, de l'entreprise et de ses spécificités ; - La qualification de l'offre ; - L'organisation logistique du réseau ; - Le référencement : parcours de référencement, cahier des charges ... ; - Les contacts. Ce guide présente aussi les 3 structures à l'initiative de ce guide, ainsi que des fiches thématiques sur le vrac et le local.

https://media.cluster-bio.com/filer_public/55/f7/55f7d4b3-1f8a-4d17-8680-46d25d7b8673/00_guide_distri_2023_cluster-vf.pdf
2023, 81 p., éd. INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE / INTERBIO OCCITANIE

réf. 300-138

Les Français et l'agriculture biologique

IFOP

En avril 2023, une étude a été réalisée par Ifop, pour le compte de la Maison de la Bio, auprès de 1000 Français de plus de 18 ans. Ces personnes ont été questionnées sur leur connaissance des impacts des pesticides et de l'agriculture biologique, ainsi que sur leur volonté de voir se développer ce mode de production. Les principaux résultats montrent qu'environ deux tiers des Français s'estiment mal informés sur la question des pesticides et de leurs impacts. Les trois quarts sont d'ailleurs inquiets de ces éventuels impacts sur leur santé. Ce manque de connaissances concerne aussi l'agriculture biologique et ses pratiques. Malgré cela, deux tiers des personnes interrogées estiment que ce mode de production doit se développer et bénéficier, pour cela, du soutien des pouvoirs publics (pour 74 % des enquêtés).

<https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2023/05/119990-Presentation.pdf>

2023, 13 p., éd. LA MAISON DE LA BIO

réf. 300-108

En avril 2023, une collecte en baisse et des prix du bio en dessous du conventionnel

CAZENEUVE Serge

Cette note de conjoncture fait le point sur la filière laitière française en avril 2023, avec des éléments de comparaison par rapport à l'année 2022 et aux années précédentes (jusqu'à 2013). En avril 2023, et depuis plusieurs mois, la collecte de lait de vache en France est en baisse (-2,1 % en un an). Les prix à la production, cependant, étaient en hausse en 2022 et, malgré une baisse début 2023, ils ont progressé de 9,7 % en un an. En revanche, le prix du lait bio, filière qui représentait, en avril 2023, 5,7 % de la collecte laitière, a baissé de façon plus forte que le prix du lait conventionnel, devenant ainsi inférieur à celui-ci pour ce mois-là (-3 € pour le prix standard et -5 € pour le prix réel). Les tendances sont également décrites par bassin laitier, pour les produits laitiers transformés (avec des fabrications en recul sur un an), les laits de chèvre et de brebis conventionnels.

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/IraLai2368/2023_68inforaplait.pdf

AGRESTE CONJONCTURE - INFOS RAPIDES - LAIT N °
2023-68, 01/06/2023, 8 pages (p. 1-8)

réf. 300-109



La filière Grandes cultures bio : Valoriser ses productions : Tendances des besoins en Nouvelle-Aquitaine

CAVAILLE Martine

En 2021, 123 839 hectares de grandes cultures, en Nouvelle-Aquitaine, étaient cultivés en agriculture biologique (+7,7 % par rapport à 2020). Cette année-là, la récolte de céréales bio a été bonne, à l'exception du maïs, mais avec des qualités hétérogènes. En revanche, pour les oléagineux, les volumes récoltés n'ont pas été à la hauteur des attentes. En 2022, le conflit ukrainien a perturbé les marchés, la France s'est ouverte à l'export, les prix des intrants et du fret ont flambé... La forte augmentation des prix des intrants minéraux a eu pour conséquence une demande accrue de la part des agriculteurs conventionnels pour des engrais organiques, impactant donc le prix de ces intrants utilisés par les agriculteurs biologiques. Dans un tel contexte, la contractualisation pluriannuelle est plus que jamais préconisée. Une liste d'opérateurs collecteurs de Nouvelle-Aquitaine avec leurs principaux besoins est fournie dans cette fiche.

<https://interbionouvelleaquitaine.com/category/nos-publications/>
2022, 2 p., éd. INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 300-116

Lait bio : envol des coûts de production et recul de la collecte

BIOFIL

Après une forte croissance ces dernières années, la collecte de lait biologique est en décélération en France début 2023. Les arrêts d'ateliers lait bio se sont accélérés. Les cessations d'activité, qui étaient marginales jusqu'à présent, en raison d'un meilleur taux de reprise des fermes bio, concerneraient 5 % des exploitations laitières bio, contre 4.5 % en conventionnel. Les points de collecte en bio commencent donc à diminuer. Cependant, cette évolution diffère selon les régions : la production laitière bio continue globalement à augmenter au nord de la Loire, alors qu'elle recule en Auvergne-Rhône-Alpes. A l'échelle nationale, la consommation de produits laitiers bio est revenue au niveau de 2018, alors que la collecte a entre-temps augmenté de 50 %. D'où une hausse des déclassements du lait bio en conventionnel. Ceci concernerait au moins 35 % du lait bio collecté en 2022. Ce déséquilibre offre-demande a, globalement, fait stagner les prix du lait bio en 2022. Le prix a néanmoins commencé à progresser à partir de l'automne 2022, mais avec une forte hétérogénéité entre les laiteries. Parallèlement, le contexte de canicule et de sécheresse affecte les systèmes herbagers, avec d'importantes répercussions sur les coûts de production, qui ont flambé de 10 % selon l'Institut de l'Élevage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46716>
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 1 page (p.10)

réf. 300-027



SANTÉ

Field Survey: Use and impacts of pesticides in four countries in Asia

Enquête terrain : Utilisation et impacts des pesticides dans quatre pays d'Asie (Anglais)

DIYANA Alia / RAJENDRAN Dinesh / WATTS Meriel / ET AL.

Une enquête sur l'utilisation des pesticides en Inde, au Bangladesh, au Vietnam et au Laos révèle que la majorité des pesticides utilisés sont considérés comme hautement dangereux (HHP) ou interdits dans un ou plusieurs pays. Cette enquête a été menée auprès de 367 répondants. Les HHP représentaient 100 % des pesticides utilisés au Laos, 92 % au Bangladesh et en Inde, et 60 % au Vietnam. En moyenne, les agriculteurs utilisent plusieurs pesticides interdits dans l'Union Européenne (UE), mais fabriqués et vendus par des sociétés basées dans l'UE (ex : Syngenta, Bayer et BASF), ce qui illustre les « doubles standards » au sein du commerce international des pesticides. Les conditions d'utilisation de ces pesticides sont également désastreuses et engendrent d'importants impacts sur la santé humaine et l'environnement. La majorité des agriculteurs utilisent des pulvérisateurs à dos (73 %) et sont fortement exposés aux pesticides. Les agricultrices sont aussi touchées puisqu'elles mélangent et transportent ces pesticides. La majorité des agriculteurs interrogés (74 %) n'ont pas été formés à l'utilisation des pesticides, et cette proportion est encore plus importante pour les agricultrices (84 %). Les agriculteurs ne portent pas d'EPI - équipement de protection individuelle - lors de l'application des pesticides (au Bangladesh, 99 % des agriculteurs interrogés n'en utilisent pas). Les EPI sont souvent jugés inabordable, inconfortables ou indisponibles. Près de 21 % des agriculteurs stockent des pesticides chez eux, et certains (3 %) les stockent dans leur cuisine. Plus d'un tiers des agriculteurs (femmes et hommes) présentent des symptômes liés à une exposition aux pesticides : étourdissements, maux de tête, transpiration excessive, vomissements, vision floue, éruptions cutanées... Ce rapport souligne la nécessité de mettre en place des actions urgentes pour éliminer l'utilisation des HHP à l'échelle mondiale et apporte des recommandations pour y parvenir.

<https://panap.net/resource/field-survey-use-and-impacts-of-pesticides-in-four-countries-in-asia/?ind=1677457584154&filename=Field-Survey-use-and-impacts-of-pesticides.pdf&wpdmdl=5148&refresh=646e20e6a6f361684938982>
2022, 136 p., éd. PAN ASIA PACIFIC (PANAP)

réf. 300-005

Cadmium : Ces engrais qui nous empoisonnent

ABDOUN Elsa / GIRARD Léa

Les engrais phosphatés contiennent du cadmium, un élément trace (donc présent en très petites concentrations) métallique, hautement toxique. Cette substance cancérigène se trouve à l'état naturel dans les gisements de phosphates exploités pour fabriquer des fertilisants. Avec l'apport d'engrais phosphatés, le cadmium s'accumule dans la terre. Il se retrouve ensuite dans les aliments et dans le corps humain, où il persiste plusieurs dizaines d'années. Les scientifiques sont formels : la population est trop exposée à cet élément qui engendre divers problèmes de santé : ostéoporose, dommages rénaux et, très probablement, le cancer du pancréas. Les doses maximales de cadmium dans l'alimentation sont réglementées à l'échelle européenne, et la plupart des aliments sont conformes, mais c'est l'accumulation au fil des repas qui fait qu'un adulte avale une dose de cadmium supérieure au seuil de risque défini par les agences sanitaires. Pour se prémunir contre cette contamination, il faut en premier lieu, ne pas fumer, puis éviter d'ingérer en excès certaines catégories d'aliments qui contiennent plus de cadmium (fruits de mer et algues) et, enfin, manger des fruits, des légumes et des céréales biologiques (la contamination au cadmium est, en général, plus faible en agriculture biologique car les engrais autorisés en bio contiennent moins de cadmium que les engrais phosphatés utilisés en agriculture conventionnelle).

QUE CHOISIR N ° 616, 01/09/2022, 4 pages (p. 24-27)

réf. 300-016



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

Pesticides : C'est dans l'air ! : Episode 2 : Focus sur deux zones viticoles

GÉNÉRATIONS FUTURES

Après deux rapports sur les pesticides dans l'air en zone agricole, publiés en novembre 2021 et en février 2022 (dans un contexte de grandes cultures pour ce dernier), Générations Futures a réalisé une nouvelle enquête sur les pesticides dans l'air, cette fois dans des zones spécialisées en viticulture, dans les départements de la Gironde et du Rhône. Cette publication présente les résultats de ces analyses, conduites en 2021 et en 2022, et montre que les Zones non traitées (ZNT) actuelles ne protègent pas suffisamment les riverains. Suite à ces résultats, l'association demande au gouvernement français l'interdiction immédiate de deux substances pesticides dangereuses (folpel et spiroxamine), très présentes dans ces analyses d'air. Générations Futures demande également l'élargissement des ZNT en bordure des vignes – et des autres cultures – à hauteur de 100 mètres au minimum, afin de protéger les populations vivant à proximité des zones exposées aux pesticides.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/02/vf-rapport-air-viti-folpel-capteurs-passifs.pdf>
2023, 20 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 300-046

The social costs of pesticide use in France

Les coûts sociaux de l'utilisation des pesticides en France (Anglais)

ALLIOT Christophe / MC ADAMS-MARIN Delphine / BARET Philippe / ET AL.

Le système agricole français repose, en grande partie, sur l'utilisation de pesticides de synthèse. Au cours des dernières décennies, les externalités négatives liées à l'utilisation de ces pesticides ont soulevé de nombreuses préoccupations sur différents sujets, en particulier sur la santé humaine et l'environnement. Pourtant, l'ampleur de ces effets indésirables n'a toujours pas été définie avec précision. Les données disponibles sur ces externalités négatives sont dispersées et hétérogènes selon les sujets, les zones géographiques et le pas de temps concerné. Le secteur public est appelé à développer et à mettre en œuvre des stratégies pour faire face à ces externalités négatives et aux coûts sociaux (financés par de l'argent public) qu'elles engendrent. Ainsi, cette étude vise à évaluer le montant des coûts sociaux engendrés par l'utilisation des pesticides en France. Les résultats montrent que ces dépenses s'élèvent à 372 millions d'euros, dont : 291,5 millions d'euros relatifs aux coûts environnementaux (majoritairement liés au traitement de l'eau - dû à la présence de résidus de pesticides dans l'eau -, aux conséquences des gaz à effet de serre émis lors de la fabrication des pesticides de synthèse et aux conséquences de l'utilisation de ces produits sur la biodiversité) ; 48,5 millions d'euros en lien avec des coûts sanitaires (pour soigner des maladies en partie engendrées par ces pesticides : maladie de Parkinson, cancers...) ; 31,9 millions d'euros pour financer des coûts liés à la réglementation (autorités en charge de la réglementation concernant les pesticides, Plan Ecophyto, recherche publique sur les risques liés aux pesticides). À titre de comparaison, cette valeur totale est équivalente à plus de 10 % du budget annuel du ministère en charge de l'Agriculture en 2017 (3 587 millions d'euros).

<https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.1027583>

FRONTIERS IN SUSTAINABLE FOOD SYSTEMS N ° 17/11/2022, 17/11/2022, 14 pages (p. 1-14)

réf. 300-007



Paiements pour services environnementaux : les conditions de réussite

TRAVAUX ET INNOVATIONS / DUPRAZ Pierre

Cet article s'appuie sur l'intervention de Pierre Dupraz (INRAE) ayant eu lieu dans le cadre d'une conférence organisée, en janvier 2022, sur « Les paiements pour services environnementaux (PSE) : comment construire de nouveaux marchés entre agriculteurs et entreprises ? ». Les PSE peuvent permettre de préserver l'environnement tout en rémunérant les agriculteurs pour leurs actions allant dans ce sens, mais aussi être un outil pour une entreprise dans le cadre de sa responsabilité sociale et environnementale (RSE). Or, les PSE restent complexes à mettre en œuvre : cela demeure une « notion aux contours flous », notamment par l'absence de définition concrète, opérationnelle et juridique des services environnementaux. Le cas des mesures agro-environnementales (MAE), que l'on peut voir comme des PSE, et d'autres expériences dans le domaine soulignent 4 grandes questions en la matière : I) la définition des services environnementaux qui, en l'absence de définition officielle, sont cadrés par l'établissement d'un PSE et d'un contrat spécifique ; II) le niveau du paiement, établi entre le manque à gagner des agriculteurs et le consentement à payer du financeur ; III) le besoin du passage d'une obligation de moyens à une obligation de résultats, sachant que peu de MAE se sont engagées dans cette voie ; IV) la question de la cohérence spatiale et temporelle des dispositifs PSE, car les effets attendus sur l'environnement demandent du temps et aussi une emprise spatiale qui concerne plusieurs exploitations. Les PSE hors PAC permettent des « contrats de plus long terme et des contrats collectifs sur un territoire cohérent », mais doivent être acceptables pour le financeur. Par ailleurs, la PAC 2023-2027 s'est dotée d'un nouvel instrument, l'écorégime, qui devrait mobiliser 20 % des aides agricoles directes (1er pilier). Jugé insuffisant et peu incitatif au regard des enjeux par certains, cela constitue, malgré tout, un nouveau contexte pour l'établissement de PSE hors PAC.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46551>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 288, 01/05/2022, 4 pages (p. 20-23)

réf. 300-090

Élevage laitier et changement climatique : Une boîte à outils pédagogiques

TRAVAUX ET INNOVATIONS

Dans le cadre du projet Life Carbon Dairy, la Bergerie nationale de Rambouillet, l'Idèle-Institut de l'Élevage et Reso'Them ont co-construit une boîte à outils pédagogiques pour mieux aborder la question de l'élevage laitier et du changement climatique. Disponible en ligne et mobilisable par un large public, ce contenu pédagogique, découpé en huit modules, est plus particulièrement adapté aux apprenants en lycée agricole (BTS Productions animales, BTS ACSE, Bac pro CGEA...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46554>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 289, 01/06/2022, 1 page (p. 19)
réf. 300-093

Quels contrats pour valoriser les services environnementaux des agriculteurs ?

LE GLOUX Fanny / ISSANCHOU Alice /
PAILLARD Hélène

Le projet européen CONSOLE, financé par le programme Horizon 2020, s'est penché sur la recherche et l'évaluation de "Solutions contractuelles pour une fourniture performante et durable de services agro-environnementaux et climatiques par l'agriculture et la foresterie". Pour ce faire, plus de 2700 agriculteurs et forestiers, dont 130 du Grand Ouest de la France et 39 % en agriculture biologique, ont répondu à une enquête, dont les résultats sont présentés dans cet article. Quatre types de paiements pour services environnementaux (PSE) ont été soumis à la réflexion des professionnels : PSE basés sur des résultats environnementaux ; PSE intégrés à la chaîne de valeur ; PSE fonciers avec clauses environnementales ; et PSE à engagement collectif. Les facteurs d'acceptabilité et la faisabilité de telles mesures ont ainsi pu être évalués.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46555>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 289, 01/06/2022, 4 pages (p. 20-23)

réf. 300-094



Comparaison de la toxicité et de l'écotoxicité des pesticides utilisés en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle

GÉNÉRATIONS FUTURES

En mai 2023, en réponse à des polémiques autour des substances utilisables et utilisées en agriculture biologique, visant à minimiser les bienfaits de ce type d'agriculture pour l'environnement et la santé humaine, Générations Futures a publié un rapport comparant la dangerosité des pesticides autorisés et employés en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique, dans le but d'objectiver la situation. Les résultats, obtenus à partir de bases de données publiques officielles, montrent que sur 231 substances conventionnelles et 33 substances biologiques ayant une AMM : - 224 substances conventionnelles sont classées dangereuses, contre 17 substances biologiques ; - 31 % (71/231) des substances conventionnelles autorisées en France sont classées CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction), alors que 6 % (soit 2/33) des substances biologiques (spinosad et azadirachtine) sont classées, de manière non officielle jusqu'à validation par l'Europe, « toxiques pour la reproduction ». Le rapport conclut que les substances homologues et utilisées par agriculture biologique sont globalement bien moins toxiques pour les milieux aquatiques et pour la santé humaine que celles autorisées en agriculture conventionnelle.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/05/bio-non-bio-vf.pdf>
2023, 29 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 300-056

Bonnes pratiques agricoles et préservation de la biodiversité locale

GRAND Lison / VIGNAUD Matthias / VINCENT Pierre

Ce document a été réalisé dans le cadre d'un projet tutoré (UE11) de la Licence Professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement (ABcd). En 2019, l'IPBES a publié un rapport alarmant sur l'état de la biodiversité et sur les services écosystémiques : sur 8 millions d'espèces animales et végétales connues, 1 million d'espèces sont menacées d'extinction. Ce déclin de la biodiversité est directement lié aux activités humaines (urbanisation et artificialisation des terres, expansion agricole, pollution par les pesticides, exploitation forestière, etc.), et notamment à l'agriculture qui participe à la perturbation et à la dégradation des habitats naturels. Pourtant, l'agriculture est intimement liée à la biodiversité : 75 % des cultures alimentaires mondiales sont dépendantes des insectes pollinisateurs. Dans le département du Puy-de-Dôme, l'association Bio 63 s'empare de ces enjeux et souhaite favoriser la biodiversité sur les fermes de ses adhérents. Afin de mettre en œuvre cette initiative, les étudiants ont d'abord réalisé une synthèse des enjeux, par groupes d'espèces, dans le Puy-de-Dôme. La seconde partie du travail avait pour objectif de recenser les infrastructures agro-écologiques, ainsi que leurs intérêts pour la biodiversité (services) et leurs intérêts agronomiques. Grâce à ces données, quatre fiches présentant des infrastructures agroécologiques ont été réalisées à destination des agriculteurs bio : Aménagements existants (muret, ronciers...), haies, prairies fleuries, fossés. Elle visent à fournir des solutions techniques, en tenant compte des spécificités des micro-territoires, pour faciliter l'évolution vers des pratiques agricoles favorisant l'accueil de biodiversité.

2023, 49 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 300-057



CAP'2ER® : Guide simplifié de la méthodologie d'évaluation environnementale d'une exploitation agricole

EQUIPE CAP2ER

CAP'2ER® est un outil développé par l'Institut de l'Élevage-Idele qui permet d'évaluer les impacts environnementaux d'un atelier agricole (Niveau 1 de l'outil) ou d'une exploitation dans sa globalité (Niveau 2), et ce, pour toutes les filières d'élevage et les grandes cultures. Il peut être utilisé à des fins de conseil et pour la mise en œuvre d'un plan d'actions. Ce guide simplifié, disponible également en anglais, présente les principes généraux, ainsi que les référentiels sur lesquels s'appuie cette méthodologie. Cet outil permet d'évaluer, entre autres, les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergies fossiles et la production d'énergies renouvelables, ou encore les impacts de l'activité agricole sur la qualité de l'air et de l'eau (pertes d'ammoniac...). Outre des indicateurs environnementaux, une évaluation de la performance nourricière de l'exploitation est proposée.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&olD=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Ffc8b103bc-7ae6-4723-9879-b7dc1d626b8f&cHash=b487e95cc177c1b3584da634020894e7
2022, 20 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 300-105

Dossier : Le marché du carbone met la main sur l'agriculture

THOMAS Jean-Marc / CHAPELLE Sophie /
MARCHESSEAU Véronique / ET AL.

Face au dérèglement climatique, certains dans le monde prônent le marché du carbone comme solution : les sols agricoles et forestiers peuvent stocker du carbone (potentiel de stockage additionnel estimé à 5.78 millions de tonnes de CO₂ par an, sur les 30 premiers cm du sol), ce qui représente une base pour alimenter un marché du carbone, axé sur la vente de crédits carbone à des entreprises désireuses de compenser leurs émissions. Ce dossier met en avant les limites de cette approche. En premier lieu, la priorité n'est pas à la compensation mais, avant tout, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la compensation pouvant intervenir dans un second temps pour s'approcher de l'objectif de neutralité carbone. Par ailleurs, la capacité de stockage des sols est limitée dans le temps et peut être remise en question dans son efficacité par l'augmentation des températures. De plus, stocker du CO₂ dans les sols sous-entend de sanctuariser, sur du très long terme, ces derniers pour ne pas relarguer le gaz, ce qui pose la question de leurs usages à l'avenir ou encore de l'autonomie de décision des agriculteurs. De plus, cette approche est basée sur une vision à la parcelle ou à la pratique et non à l'échelle du système : on peut imaginer vendre des crédits carbone à des tiers alors que sa ferme est fortement émettrice de CO₂. Est-ce qu'à terme les producteurs devront acheter des crédits carbone pour continuer de produire ? À cela, s'ajoute la spéculation, des acteurs économiques s'étant emparés du marché pour vendre des crédits carbone, quitte à s'accaparer des terres. Non régulé, ce marché devient la jungle où le prix de la tonne de CO₂ est faible, amenant peu de retombées aux producteurs. Se pose aussi la question de comment certifier les projets de réduction d'émissions de GES. L'actuel Label Bas Carbone, réfléchi pour encourager à réduire les émissions, mais non pour soutenir les systèmes vertueux, favorise plutôt les exploitations intensives, sans prise en compte des enjeux de l'eau ou encore de la biodiversité. Le marché du carbone ne serait ainsi qu'une démarche de financiarisation de la nature, sans pour autant permettre la mise en œuvre de politiques réellement efficaces pour l'avenir d'une planète viable.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 385, 01/07/2022, 8 pages
(p. I-VIII)

réf. 300-112



La haie, levier de la planification écologique : Rapport du CGAAER n ° 22114

DE MENTHIÈRE Catherine / PIVETEAU Vincent /
FALCONE Patrick / ET AL.

En France métropolitaine, la surface en haies et en alignements d'arbres est en constante diminution, en dépit des programmes de plantations (perte estimée à 23 500 km/an entre la période 2017 et 2021). Face à des aléas climatiques de plus en plus intenses et fréquents, les haies et les arbres représentent une vraie solution, grâce aux nombreux services qu'ils rendent à l'agriculture et au territoire : effet brise-vent, ombrage pour les animaux, rétention des sols, enrichissement des sols, préservation de la biodiversité, lutte biologique, pollinisation, stockage de carbone... Ce rapport du CGAAER formule des recommandations pour renforcer la gestion durable du linéaire de haies et mieux l'inscrire dans les stratégies de développement rural.

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/136479>

2023, 116 p., éd. CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER)

réf. 300-067

Atlas des pesticides : Faits et chiffres sur les substances chimiques toxiques dans l'agriculture

BÄR Johanna / HEBERT Jules / MADELENAT Jill /
ET AL.

Cet Atlas, fruit d'une coopération entre la Fondation Heinrich Böll, Friends of the Earth Europe, Bund für Umwelt und Naturschutz et le Pesticide Action Network Europe, est publié dans sa version française, enrichie de plusieurs chapitres, par le bureau de Paris de la Fondation Heinrich Böll et La Fabrique Écologique. Au travers d'une vingtaine de chapitres, cet Atlas, visant à alimenter le débat et à contribuer au développement de solutions alternatives aux pesticides, propose des réponses, appuyées par des faits et des chiffres, aux questions suivantes : Pourquoi utilisons-nous tant de pesticides et depuis quand ? Quels sont les impacts sur la santé et sont-ils différenciés selon le genre ? Quels impacts sur la biodiversité et notamment sur les insectes ? Qui détient les clés du marché mondial ? Que fait l'Europe, et que fait la France pour réduire leur utilisation de pesticides ? Quelles sont les alternatives aux pesticides qui existent et qui se développent dans le monde et à travers les territoires, en France hexagonale et dans les Outre-mer, particulièrement touchés par leur usage ?

<https://fr.boell.org/fr/2023/05/15/atlas-des-pesticides>

2023, 68 p., éd. HEINRICH BÖLL STIFTUNG / LA FABRIQUE ÉCOLOGIQUE

réf. 300-068



DÉVELOPPEMENT RURAL

Fermes en mode collectif

SÉCHERET Aurélie

Dans un contexte où le renouvellement des générations agricoles est un enjeu critique pour l'avenir de l'agriculture en France, des modèles alternatifs viennent redessiner le rapport à la terre, au travail et au territoire : les fermes collectives, sous un statut de GAEC ou de Scop. Cet article présente deux fermes collectives : 1 - La Ferme des Volontoux, créée en 2011 sur 25 ha, près de Valence (26), compte 10 associés, aidés de 15 salariés. Ses activités (en bio) sont très diversifiées : maraîchage, arboriculture, élevage et boulangerie, avec un magasin-épicerie à la ferme, de la livraison en circuit court, de l'accueil (conférences, formations, jardin pédagogique) et deux boutiques (friperie et naturopathie). 2 - Le GAEC Radis et Compagnie, à Montflours (53), compte 5 associés et 3 salariés. On y produit : des céréales qui sont ensuite transformées en farines, en pains et en galettes de sarrasin ; une quarantaine de légumes ; du lait et une grande sélection de produits laitiers ; de la viande bovine. Les produits, commercialisés en Amap, nourrissent 200 familles. Les installations collectives présentent de nombreux avantages : elles favorisent l'emploi, les productions diversifiées et complémentaires, la biodiversité et l'autonomie alimentaire locale. Parmi les structures accompagnant les installations collectives, figure le réseau Fermes partagées, en Auvergne-Rhône-Alpes, qui milite pour diffuser et faire reconnaître le modèle coopératif (les Scop) par les instances agricoles, notamment pour permettre l'accès aux subventions et aux aides à l'agriculture. Céline Riolo, co-directrice du réseau Fermes Partagées, décrit les avantages et les inconvénients de ce statut. Un encart est consacré à la communauté Longo Maï, précurseuse des fermes collectives et présente, depuis les années 70, en France et en Europe.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 259, 01/03/2023, 5 pages (p. 88-92)

réf. 300-085

Dossier du mois : Parcs Naturels Régionaux : Derrière le label, quel engagement ?

CHESNAIS Elisabeth

Si, selon la revue « Que Choisir », les Parcs Naturels Régionaux (PNR) ne sont parfois pas assez engagés dans la préservation et la défense de l'environnement, il est acquis qu'ils engendrent des externalités positives. Un PNR n'a pas de pouvoir réglementaire (il s'appuie sur l'engagement des communes adhérentes). Il doit prendre en compte les activités humaines et y intégrer des enjeux écologiques, tout en ayant une mission d'expérimentation. Et ces expérimentations engendrent des réussites. C'est le cas, par exemple, pour l'agriculture biologique : elle est globalement plus présente dans les PNR qu'ailleurs. Les Parcs peuvent ainsi être des territoires moteurs pour développer la bio. C'est le cas du PNR de l'Avesnois (Hauts-de-France) : comme 75 % des communes sont implantées sur des aires de captage d'eau, le PNR a souhaité développer l'agriculture biologique pour préserver cette ressource. Au départ, la bio, qui était globalement peu présente dans cette région, ne représentait que 1,5 % de la surface agricole du PNR. En 2020, elle représentait 10 %. Le PNR de l'Avesnois a incité les agriculteurs à passer en bio et a mobilisé des opérateurs économiques pour trouver des débouchés aux productions biologiques.

QUE CHOISIR N ° 615, 01/07/2022, 6 pages (p. 16-21)

réf. 300-001

Un pressoir mobile pour valoriser des variétés fruitières anciennes

RAYMOND Léo / DHENIN Marc / FABBRI Davide

À l'initiative de Davide Fabbri, co-président de l'association des agriculteurs du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, une démarche collective de recherche de variétés anciennes d'arbres fruitiers, visant à leur conservation et à leur valorisation, a vu le jour dans deux vallées des Parcs naturels régionaux des Préalpes d'Azur et du Verdon. Si l'objectif initial était de mettre à disposition des habitants un pressoir mobile pour leur permettre de valoriser les fruits des nombreux vergers familiaux et/ou abandonnés de la région, l'intérêt de travailler aussi sur la préservation des variétés anciennes, ainsi retrouvées sur le territoire, a rapidement fait sens.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 384, 01/06/2022, 1 page (p. 13)

réf. 300-091



Rencontre avec Julien Baccus, éleveur bio de caprins et fromager à Migneville (54)

SICARD Julia

Nathalie et Julien Baccus sont éleveurs de chèvres bio, à Migneville (54). Nathalie s'est installée, en 2017, après une formation agricole, sur la ferme des grands-parents de Julien, son mari, qui l'a rejointe sur l'exploitation en 2019. À l'époque, Nathalie ne disposait que du bâtiment d'élevage, les 80 ha de terres agricoles ayant été promis à une autre ferme locale. Alors sans pâturage pour les chèvres, elle s'était orientée vers l'élevage en bâtiment (et donc en conventionnel), avec transformation et vente directe. Après une année d'activité, les 80 ha ont finalement été cédés à l'éleveuse, ce qui lui a permis de passer en bio et de devenir autonome en fourrages. Dans un souci de bien-être animal, le couple d'éleveurs a récemment démarré la lactation longue sur une partie des chèvres : cette pratique permet de limiter la fatigue engendrée par les mises-bas et d'avoir moins de chevreaux à commercialiser. Ils ont également investi dans le séchage du foin en grange, ce qui leur permet d'avoir un fourrage de meilleure qualité et de diminuer la consommation de céréales par les chèvres. Un encart présente le marché bio, créé à l'initiative de citoyens et porté par Bio en Grand Est et par des producteurs, et dans lequel Nathalie et Julien sont impliqués.

<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2023/01/lab59-web.pdf>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 59, 01/02/2023, 2 pages (p. 10-11)

réf. 300-043

Rencontre avec Lucie Jehl, maraîchère et éleveuse de volailles à Elsenheim (67)

SCHNELLER Chloé

Lucie Jehl est maraîchère et éleveuse de volailles bio, à Elsenheim (67). Elle s'est installée, en 2021, sur une partie des terres de son père, céréalier bio, ce qui lui a permis d'être directement certifiée bio. Lucie exploite 1,5 ha de maraîchage, dont 950 m² de serres, où elle produit une gamme d'environ 25 à 30 légumes, ainsi que 2,7 ha de prairies et 5 ha de grandes cultures (maïs, blé). Elle dispose d'un poulailler mobile de 20 m², avec 225 poules pondeuses. Elle commercialise toute sa production en direct, et sans achat-revente : au marché hebdomadaire de Colmar, à une cantine scolaire et à quelques magasins bio.

<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2023/02/lab60-web.pdf>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 60, 01/03/2023, 2 pages (p. 10-11)

réf. 300-048

Livre blanc : Le renouvellement des actifs en élevage bovin, ovin et caprin

NEUMEISTER Delphine / BEGUIN Emmanuel / PERROT Christophe / ET AL.

Depuis de nombreuses années, la population d'éleveurs de ruminants est vieillissante. Dans les 10 prochaines années, la moitié d'entre eux sera partie à la retraite. En parallèle, tous les ans, des milliers de jeunes et de moins jeunes, issus du monde agricole ou non, font le choix de l'élevage, s'installent ou deviennent salariés, mais de manière insuffisante par rapport aux besoins de la production de lait et de viande en France. Pour accompagner le renouvellement des générations d'éleveurs, et plus généralement des actifs dans les exploitations avec élevage, les professionnels du secteur appellent à la prise urgente de mesures par les décideurs politiques. Comme en 2019, ils publient un « livre blanc » où ils dressent un état des lieux de la situation. Ils identifient les différents freins à l'installation, à la transmission, ainsi qu'au développement du salariat. Pour finir, ils formulent 27 propositions concrètes pour mieux former, conseiller, suivre, inciter, encourager les futurs éleveurs et surtout maximiser leurs chances de réussir leur projet et de pérenniser leur activité.

https://devenir-eleveur.com/wp-content/uploads/2023/02/Livre-blanc_Renouvellement-des-actifs_Version-2023.pdf

2023, 64 p., éd. CONFÉDÉRATION NATIONALE DE L'ÉLEVAGE

réf. 300-052



Auvergne : La Paysanne Rit : Magasin de producteurs

AUBREE Pascal

Le magasin de producteurs « La Paysanne Rit », à Issoire (Puy-de-Dôme), a ouvert ses portes en juin 2021. Ce magasin propose les produits d'une quarantaine de producteurs et de productrices. Il est ouvert plusieurs après-midis en semaine (mercredi, jeudi et vendredi), ainsi que le samedi toute la journée. Huit associés, regroupés au sein d'une SAS (Société à Action Simplifiée), sont à la base de ce projet. Ils ont été accompagnés par la FRCivam. Ce sont ces associés qui assurent les permanences du magasin. Trente « dépôts-vendeurs » mettent également en vente leurs produits. Ces derniers viennent compléter la gamme de produits proposés par les associés. Le 27 juin 2022, ce magasin a aussi accueilli la commission « Alimentation Durable et Solidaire » des Civam.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 101, 01/07/2022, 1 page (p. 2)

réf. 300-024

Fermes collectives : Le guide (très) pratique

NAËL Maëla

Comment faire converger les projets des personnes en reconversion professionnelle qui se tournent vers l'agriculture avec les enjeux de transmission des fermes ? En effet, des centaines, voire des milliers, de fermes de plusieurs dizaines d'hectares vont chercher des repreneurs, dans les 5 à 10 ans qui viennent. Or, de moins en moins d'enfants d'agriculteurs envisagent de reprendre la ferme familiale, et les porteurs de projet non issus du milieu agricole ne se positionnent pas forcément sur des reprises de fermes. En effet, la plupart envisage de s'installer en maraîchage bio sur petite surface et de créer ex nihilo une microferme. Le monde agricole s'apprête donc à voir le nombre d'agriculteurs diminuer considérablement dans les années qui viennent, tandis que les exploitations agricoles vont s'agrandir encore et encore. Face à ce constat, les réseaux alternatifs agricoles étudient attentivement les types de transmission/restructuration de fermes, qui passent inévitablement par des installations de nouveaux collectifs d'agriculteurs. L'objectif de ce livre est de proposer un récit alternatif au discours manichéen présentant l'installation dans des microfermes maraîchères comme seule voie d'avenir face à une agriculture intensive décriée. Des initiatives, encore relativement rares, fleurissent aux quatre coins de la France : des personnes se tournent vers l'agriculture de groupe, reprennent des fermes de taille moyenne, font de la polyculture-élevage en agroécologie, transforment et valorisent leur production, innovent par l'organisation collective de leur travail et par le nouveau rapport à la paysannerie qu'ils inventent. Ce guide donne des indications pratiques pour aider à l'installation et au fonctionnement d'une projet de ferme collective.

2022, 282 p., éd. ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

réf. 300-062



Le « collectif des 8 » imagine un projet agricole ambitieux

COLLECTIF DES 8

Dans le sillage de la ferme des Volontoux, de la ferme de Sainte Luce, ou encore de la ferme de la Tournerie, huit ami-es étudiant-es ingénieur-es agronomes de Bordeaux et de Paris ont un projet de ferme collective en agriculture paysanne et en agroécologie. Dans cet article, le « collectif des 8 » présente son projet agricole et son cheminement dans le processus d'installation collective, de la maturation du projet à la confrontation aux réalités du terrain. Ils espèrent trouver bientôt une ferme correspondant à leurs attentes.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 392, 01/03/2023, 2 pages (p. 18-19)

réf. 300-076

ENVIRONNEMENT

Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques ?

GUIHÉNEUF Pascal / LE QUÉAU Serge

En 2022, la France atteignait un record sur la sécheresse de ses nappes phréatiques. La question de l'eau devient cruciale, aussi bien en termes de quantité que de qualité, avec en plus des problèmes de partage de la ressource (captage, stockage, refroidissement des centrales, méga-bassines...). Les périodes de sécheresse plus précoces et longues tendent à se répéter chaque année depuis 2017, entraînant des problèmes d'alimentation en eau potable dans de nombreux territoires français. Le CESE (Conseil économique social et environnemental) a lancé une réflexion sur les aspects qualité, quantité et partage de l'eau, afin de gérer durablement ce patrimoine commun. Dans cet avis, le CESE formule des préconisations afin de nourrir les décisions politiques, en insistant sur plusieurs aspects : le développement des connaissances en climatologie ; le renforcement de la transparence sur les volumes utilisés et la préservation de la qualité de l'eau (réduire les pollutions...) ; l'investissement dans la rénovation des infrastructures de potabilisation des eaux ; la mise en place d'une tarification sociale et progressive de l'eau...

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_08_gestion_eau.pdf

2023, 149 p., éd. CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)

réf. 300-084

Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2023 : Partenariats et coopération pour l'eau

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Assurer notre sécurité alimentaire, hydrique et énergétique grâce à une gestion durable des ressources en eau, garantir un accès universel aux services de distribution d'eau et d'assainissement, protéger la santé des populations et leurs moyens de subsistance, atténuer les effets du changement climatique et des phénomènes climatiques extrêmes, de même que préserver et restaurer les écosystèmes, comme les précieux services qu'ils fournissent, forment un ensemble d'enjeux auxquels seul l'établissement de partenariats et de coopération pourra répondre. Le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2023, intitulé « Partenariats et coopération pour l'eau », traite de la nature et du rôle des partenariats et de la coopération entre les parties prenantes dans la gestion et dans le développement des ressources en eau (gouvernements, entreprises, scientifiques, société civile, communautés...). Il aborde aussi le rôle de ces coopérations pour accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs en matière d'eau (réalisation du 6ème Objectif de développement durable, respect des droits humains à l'eau et à l'assainissement...). Ce rapport explore comment les acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement peuvent collaborer entre eux plus efficacement, en optimisant leurs complémentarités, et comment ils peuvent se tourner vers d'autres secteurs et d'autres domaines de décision dans lesquels l'eau joue un rôle essentiel, dans le but d'atteindre leurs propres objectifs et d'augmenter les bénéfices mutuels.

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/un_water_unesco_rapport_mondial_des_nations_unies_sur_la_mise_en_valeur_des_ressources_en_eau_wwdr_2023_partenariats_et_cooperation_pour_l_eau_2023.pdf
2023, 234 p., éd. UNESCO

réf. 300-049



VIE PROFESSIONNELLE

ÉTRANGER

La Ferme Lamberty : Un ancrage bio-familial à Vielsalm

RODA Mathilde

À Vielsalm, en Belgique, Marylène et Luc Lamberty ont repris la ferme familiale, en polyculture-élevage, en 1984, avec un passage en bio en 1999. Les éleveurs ont, petit à petit, fait évoluer l'exploitation de bovins lait vers un modèle diversifié et autonome, sous la mention Nature & Progrès depuis 2013. Aujourd'hui, le couple et leurs enfants élèvent, en plus des vaches (laitières et allaitantes), des moutons, des chèvres, quelques poules, des poulets, des lapins, un âne et ont une activité maraîchère. Chèvres et vaches co-pâturent et sont nourries avec des fourrages autoproduits et des céréales (dont la moitié est produite sur la ferme), et les chevrettes sont nourries au lait de vache de la ferme. Le lait est vendu en coopérative (Biomilk), ou directement aux artisans locaux, qu'ils transforment en fromages, qui sont commercialisés avec les produits de la ferme (légumes et viande), au magasin de la ferme. Cette offre est complétée par des produits bio issus de l'achat-revente.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46499>
VALERIANE N ° 160, 01/03/2023, 3 pages (p. 41-43)

réf. 300-045

U.S. Organic Production, Markets, Consumers, and Policy, 2000–21

Production, Marchés, Consommateurs et Politique en matière d'agriculture biologique aux Etats-Unis, 2000-21 (Anglais)

CARLSON Andrea / GREENE Catherine / RASZAP SKORBIANSKY Sharon / ET AL.

Pour les auteurs, l'agriculture biologique présente plusieurs avantages : elle élargit les choix pour les consommateurs, améliore la rentabilité des exploitations et accroît la durabilité de l'agriculture. Aux États-Unis, la demande des consommateurs pour des produits issus de l'agriculture biologique a entraîné une expansion de ce mode de production à partir des années 2000. Les politiques publiques ont également joué un rôle déterminant dans le développement de l'agriculture biologique. Ce rapport fournit des éléments chiffrés sur l'évolution de l'agriculture biologique aux États-Unis entre 2000 et 2021. Après avoir détaillé les politiques mises en œuvre pour développer ce mode de production, il apporte des éléments chiffrés sur le marché (ventes, prix, caractéristiques des consommateurs de produits biologiques...), ainsi que sur les différents composants des filières bio : les exploitations biologiques et leurs productions, les acteurs de l'aval (structuration de l'industrie agroalimentaire et circuits de distribution) et le système de certification.

<https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/106016/err-315.pdf?v=7553.7>

2023, 115 p., éd. ECONOMIC RESEARCH SERVICE - USDA

réf. 300-023



2022 : L'année qui a secoué le secteur bio en Allemagne

BÖHM Michael / ECOZEPT / SCHAER Burkhard

En Allemagne, la distribution spécialisée bio connaît une crise sans précédent. En 2022, elle enregistrait une baisse de ses ventes de 12,3 %, alors que les ventes bio ont progressé de 3,2 % en grande distribution. Le discount est le circuit qui affiche la plus grande croissance, notamment concernant les ventes de produits frais bio (+ 13 % en valeur), en raison d'une augmentation importante de ses prix (+ 11 %) car les volumes n'augmentent que de 2 %. Si les prix du bio ont augmenté plus lentement que les prix des produits conventionnels, l'image du bio en tant que "produit cher" et le contexte d'inflation ont poussé des consommateurs à se détourner du bio. Par ailleurs, concernant les prix agricoles, le prix payé aux producteurs bio s'approchant du prix payé aux producteurs conventionnels, la dynamique de conversion vers l'agriculture biologique semble menacée. Le bilan des ouvertures et des fermetures de magasins bio, en 2022, en Allemagne, est négatif : face à l'explosion des coûts (personnel, énergie), 50 magasins bio (et particulièrement les plus petits) ont dû mettre la clé sous la porte...

BIO LINEAIRES N ° 106, 01/03/2023, 2 pages (p. 31-33)

réf. 300-061

2023, une Belgique sous tension...

LONGIN Mélanie

En Belgique, de plus en plus d'entreprises engagées en bio doivent s'adapter pour faire face à la crise économique : partenariats entre acteurs, fermetures ou ventes des magasins, remaniement des gammes de produits... Cet article fait le point sur des stratégies mises en place dans la distribution belge.

BIO LINEAIRES N ° 106, 01/03/2023, 1 page (p. 35)

réf. 300-072

Italie : « Le marché bio va repartir »

DENAN Jean-Marc

Dans cette interview, Massimo Lorenzoni, PDG de BiotoBio, le plus important grossiste bio italien, répond aux questions de Bio Linéaires portant sur l'activité de l'entreprise et sur la situation du marché bio italien.

BIO LINEAIRES N ° 106, 01/03/2023, 1 page (p. 37)

réf. 300-073

Les chiffres du bio 2022 en Wallonie

BEAUDELLOT Ariane / CAPOZZIELLO Julien / CRAEYE Bruno

Ce rapport, né d'une collaboration entre l'Apag-W et Biowallonie, est un livrable du Plan bio 2030, un plan de développement de la production biologique en Wallonie. Il dresse la situation du bio en Wallonie en 2022, en présentant une synthèse des chiffres-clés. La première partie traite de la production agricole biologique wallonne, afin de qualifier et de quantifier l'offre bio disponible. La seconde partie fournit des données liées à la distribution et à la consommation de denrées alimentaires biologiques (marché bio, dépenses alimentaires bio, comportement d'achat et profil des ménages, canaux de distribution). Un comparatif entre l'offre et la demande bio wallonne est ensuite réalisé. Deux autres chapitres sont dédiés à la production et à la consommation bio en Europe et dans le monde.

<https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2023/06/ChiffresDuBio-2022-BD.pdf>

2023, 52 p., éd. APAQ-W (Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité) / BIOWALLONIE ASBL

réf. 300-137

State of organic produce 2022

État des lieux des produits biologiques 2022 (Anglais)

ORGANIC PRODUCE NETWORK

Dans ce rapport, Organic Produce Network présente un état des lieux de la vente au détail des fruits, légumes, herbes et épices issus de l'agriculture biologique, en 2022, aux États-Unis, ainsi que des informations spécifiques sur 20 de ces produits biologiques. Malgré un contexte difficile (hausse des prix, problèmes de main d'œuvre et de chaînes d'approvisionnement) et une baisse des volumes de 3,7 % par rapport à 2021, le marché des produits frais biologiques (fruits et légumes) a connu une augmentation des ventes de 3 % en un an, due à l'augmentation des prix. Côté production, les innovations ont permis de mieux répondre aux demandes des consommateurs.

<https://www.organicproducenetwork.com/article/1898/opn-releases-state-of-organic-produce-2022-report>

2023, 72 p., éd. ORGANIC PRODUCE NETWORK

réf. 300-115



ÉCONOMIE

Dossier du mois : Commerce alimentaire : Des chemins tortueux jusqu'à notre assiette

CASALEGNO Elsa / OUDIN Elisa

La guerre en Ukraine a mis en évidence la forte prédominance de quelques grands groupes sur le commerce alimentaire mondial et les faiblesses de ce système. L'impact de cette guerre tient au fait que les belligérants sont des fournisseurs majeurs de blé, d'orge, de tournesol et de maïs. S'ajoutent à cela les conséquences de ce conflit sur le coût des énergies. Ceci amène à une flambée des prix et à des risques de pénuries, d'autant plus que le commerce alimentaire est devenu mondial. Dans ce système, les denrées, devenues sources de spéculation, font des kilomètres à travers la planète avant d'arriver par cargos géants dans nos ports, puis dans nos assiettes. Connaître l'origine des produits que l'on consomme devient souvent quasi impossible, surtout avec un étiquetage aux mentions obligatoires très parcellaires. Le but ? Tirer les prix vers le bas et répondre aux demandes de l'agroalimentaire et de la grande distribution qui veulent des produits standardisés et peu chers. Ce système, opaque, est aussi plus à risques en termes de fraudes. En plus de présenter les coulisses du marché mondial des denrées alimentaires, ce dossier fait des focus sur certains produits de base comme le blé ; les huiles de tournesol, de colza, de palme ; le poulet ; le sucre ; la viande de bœuf ; le lait ; les tomates fraîches ; le cacao et le café : origine, traçabilité, qualité selon l'existence de signes de qualité ou non, part de production et de consommation en France, risque de pénurie ou d'inflation suite à la guerre ou au changement climatique.... Pour faire face à ces risques de chocs, la souveraineté alimentaire devient un enjeu majeur. Certains présentent alors le productivisme agricole comme la solution, quitte à faire fi des questions environnementales ou de santé. D'autres dénoncent le lobbying de l'agrochimie qui cherche à « instrumentaliser la guerre » à son bénéfice. Stocker, réguler pour s'adapter aux crises, réduire les importations, favoriser les filières plus modestes, mieux tracées et rémunérant mieux les producteurs sont les moteurs d'une autre approche, basée sur une résilience alimentaire réfléchie à l'échelle des territoires, à partir d'aliments locaux diversifiés.

QUE CHOISIR N ° 613, 01/05/2022, 10 pages (p. 14-23)

réf. 300-113

POLITIQUE AGRICOLE

Les soutiens publics aux éleveurs de bovins – Période 2015 à 2022

COUR DES COMPTES

L'élevage bovin est une composante significative de l'agriculture française : en 2020, il représentait 91 123 exploitations et occupait 32,7 % de la surface agricole utile française. Il est de loin le secteur agricole le plus subventionné, à raison de 4,3 milliards d'euros d'aides publiques par an. Cette enquête, menée par la Cour des comptes, vise à chiffrer les soutiens publics apportés à l'élevage bovin et à en évaluer les résultats au regard des objectifs qui leur sont assignés. Grâce à ces aides massives, la France occupe en matière de production de viande la première place européenne en matière de production de viande et la deuxième en matière de lait. Toutefois, ce soutien ne garantit pas la pérennité des élevages, dont le modèle économique est fragile et dont la viabilité dépend fortement du niveau d'aides publiques. La situation est particulièrement préoccupante pour les élevages allaitants. En plus des faiblesses au niveau de leur modèle économique, ces élevages s'adaptent difficilement aux évolutions de la consommation et pâtissent du manque de structuration de la filière (une partie des aides est captée par des acteurs en amont et en aval de la filière, et les éleveurs ne sont pas en bonne position pour négocier avec eux). Côté environnemental, l'élevage bovin bénéficie d'atouts : valorisation de terres non arables, maintien des paysages ruraux, stockage de carbone... Cependant, en particulier pour les systèmes de production peu herbagers, ces atouts ne suffisent pas à compenser les impacts des intrants, de l'importation de tourteaux de soja et des émissions de gaz à effet de serre (notamment de méthane). Ainsi, pour la Cour des comptes, le respect des engagements de la France en matière de réduction des émissions de méthane appelle à une diminution du cheptel, accompagnée d'une baisse de la consommation de viande. La Cour des comptes préconise de clarifier la politique de soutien à l'élevage bovin, en visant de meilleures performances économiques et socio-environnementales, et en se tournant vers un système d'aides individualisées.

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-06/20230522-S2023-0466-Soutiens-publics-eleveurs-bovins.pdf>
2022, 137 p., éd. COUR DES COMPTES

réf. 300-006



La PAC favorise-t-elle la bio ? (in Dossier PAC 2023-2027)

PRUILH Costie / DELISLE Cyrielle

Quel est l'impact de la nouvelle PAC pour les éleveurs bio ? Le montant consacré aux aides bio augmente de 36 % par rapport à la précédente enveloppe et atteint 340 millions d'euros par an, de 2023 à 2027. L'aide au maintien disparaît complètement, mais certaines régions pourraient mettre en place des dispositifs de substitution. Le montant de l'aide à la conversion (CAB) pour les cultures annuelles, les légumineuses fourragères et les mélanges avec légumineuses est réhaussé et fixé à 350 €/ha/an pendant cinq ans. La nouvelle PAC apporte une reconnaissance à la bio avec un bonus spécifique sur l'écorégime ; soit une aide de 30 €/ha en plus de l'écorégime. Le crédit d'impôt sera revalorisé à 4500 € et certains éleveurs qui bénéficiaient de l'aide au maintien pourront y prétendre. Les éleveurs bio pourront aussi bénéficier de la revalorisation du soutien aux oléoprotéagineux et aux autres légumineuses fourragères (environ 150 €/ha). La nouvelle PAC permettra d'accéder à un bonus haies (7€/ha) à condition de faire certifier la gestion durable de ces haies. Enfin, la réforme de la PAC devrait être plutôt favorable aux jeunes installés avec la mise en place d'une aide au complément de revenu des jeunes agriculteurs dans le premier pilier, quelle que soit la taille de l'exploitation. La Dotation Jeunes Agriculteurs sera maintenant gérée par les Régions, avec des différences régionales possibles.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 310, 01/01/2023, 2 pages (p. 24-25)

réf. 300-130

La politique d'installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles

COUR DES COMPTES

La Cour des comptes a été saisie, le 18 janvier 2022, par le président de la Commission des finances du Sénat, pour réaliser une enquête portant sur les politiques d'installation des agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles. Alors que l'origine professionnelle et familiale des candidats à l'installation se diversifie, le programme d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture souffre de plusieurs lacunes : absence de dispositif consacré à l'émergence des projets, inégale représentation des différents types d'agriculture parmi les opérateurs chargés d'accompagner les agriculteurs, manque d'individualisation des plans de professionnalisation personnalisés, méconnaissance des flux de population et des causes sous-jacentes des parcours des candidats, notamment du non-recours à la dotation jeune agriculteur. Par ailleurs, l'enjeu du renouvellement des générations se couple à l'enjeu de la mutation des pratiques agricoles vers un modèle durable ; il apparaît donc nécessaire de tirer le meilleur parti des moments-clés que constituent la préparation de la transmission et les années d'installation pour accompagner les agriculteurs et accélérer la mutation de l'agriculture française vers un modèle durable. Dans ce rapport, la Cour des comptes formule quatre recommandations.

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-04/20230412-Politique-installation-nouveaux-agriculteursVDEF.pdf>
2023, 188 p., éd. COUR DES COMPTES

réf. 300-070



Connaître les aides accessibles aux bio

FNAB

La FNAB met à disposition des fiches pédagogiques, rendant accessibles, à toutes et à tous, les aides pouvant intéresser les producteurs bio. Ces fiches ont été révisées pour être adaptées à la nouvelle PAC (2023-2027). Elles s'adressent, en premier lieu, aux conseillers et animateurs qui accompagnent les agriculteurs bio dans leurs demandes d'aides. Elles portent sur : - Les aides du 1er pilier (conditionnalité des aides ; droits à paiement de base ; éco-régime ; aide redistributive ; aide complémentaire au revenu pour les agriculteurs ; aides couplées animales et végétales) ; - Les aides du second pilier (aides à la conversion à l'AB) ; - Les dispositifs fiscaux (crédits d'impôts).

<https://www.produire-bio.fr/les-aides/>

2023, 10 fiches, éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 300-079



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Des vigneron (bio) dynamiques

DURAND Bastien

Claire Freist et Edoardo Veltroni se sont récemment installés en viticulture biodynamique, à Chalus (63). Ils possèdent 5 ha de vignes, dont une partie en AOP Côtes-d'Auvergne. En mai 2023, ils préparent la mise en bouteille de leur première cuvée, pour un total de 17 000 bouteilles destinées principalement à l'exportation, mais aussi aux clients auvergnats. Ils ne manquent pas d'ambition quant à l'évolution de leurs pratiques (agroforesterie, association avec des moutons...). Un encart présente leurs pratiques en biodynamie (préparations...).

MONTAGNE (LA) N ° 02/05/2023, 02/05/2023, 1 page (p. 34)
réf. 300-050

Travailler avec la lune en élevage

CHEVRIER Isabelle

Cet article décrit les trois rythmes lunaires les plus simples et les plus connus (synodique, tropique et sidéral) et les influences qu'ils peuvent avoir sur les animaux et les végétaux (augmentation de la vitalité en lune croissante, augmentation des activités dans les parties souterraines en lune descendante...etc). Si les contraintes agronomiques et météorologiques sont bien sûr prioritaires dans l'organisation du travail, il semble pertinent de privilégier aussi certaines périodes en fonction de la lune pour des tâches importantes (entrée ou sortie des bâtiments en lune décroissante, par exemple, pour réduire l'excitation causée ; déparasitage plus efficace 2-3 jours avant la pleine lune ou avant la nouvelle lune ; semis, plantation et interventions sur les cultures en fonction du calendrier lunaire pour de meilleures récoltes et pour une bonne conservation des produits...).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ELEVAGE_HERBI_AB_LUNE_BULLETIN_DEC_2022.pdf
BULLETIN "DÉCOUVERTE" ÉLEVAGE HERBIVORE AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° Décembre 2022 - Travailler avec la lune en élevage, 01/12/2022, 7 pages (p. 1-7)

réf. 300-088



BRÈVES

Données de l'Agence BIO sur l'AB accessibles au format Excel

L'Agence BIO a mis à disposition, en open data au format Excel, des données sur l'agriculture biologique issues des contrôles annuels que réalisent les organismes certificateurs agréés, à l'échelle du département et de la commune :

- Historique des surfaces, cheptels et nombre d'opérateurs par département : Données de certification au 31 décembre, de 2007 à 2022 ;
- Données des surfaces, cheptels et nombre d'opérateurs par commune : Données de certification au 31 décembre 2019, 2020, 2021 et 2022 ;

Lien : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/surfaces-cheptels-et-nombre-doperateurs-bio-a-la-commune/>

Source(s) : Newsletter Agence BIO n°9, juillet 2023

Suppression de l'interdiction de commercialisation des légumes d'été bio sous serres chauffées entre le 21 décembre et le 30 avril

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire prend acte de la décision du Conseil d'État du 28 juin 2023 qui enjoint d'abroger la disposition visant à interdire la commercialisation des légumes d'été biologiques cultivés en serres chauffées en France entre le 21 décembre et le 30 avril, laquelle figure dans le guide de lecture français du règlement européen (UE) 2018/848 relatif à la production biologique.

Selon la haute juridiction, cette disposition plaçait juridiquement les producteurs français dans une situation de distorsion de concurrence par rapport aux produits importés.

Le ministre continuera à accompagner les producteurs en agriculture biologique, dans leur démarche visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à stocker davantage de carbone dans les sols.

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>, 28 juin 2023

Réaction d'organismes bio à la décision du Conseil d'État sur les serres chauffées en bio

Le 12 juillet 2023, le Comité national de l'agriculture biologique (CNAB) a pris acte de la réautorisation en bio de commercialiser sans restriction des légumes issus de serres chauffées en hiver (contrairement à une décision prise le 11 juillet 2019). Cela fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 28 juin 2023, qui donne satisfaction à un recours de Légumes de France et FelCoop.

La FNAB, le Synabio, FOREBio et Synadis déplorent ce recul de l'exigence du cahier des charges bio. Le respect des cycles naturels est, et a toujours été, un des grands principes de l'agriculture biologique. Produire bio, c'est aussi faire avec les saisons, et l'avenir est à la sobriété. Ces organismes continueront à dénoncer ces pratiques, tant qu'elles existeront. Ainsi, des milliers de producteurs et de productrices bio de ces réseaux s'interdiront de recourir au chauffage sous serres pour produire des légumes d'été en hiver.

Lien : <https://www.fnab.org/toujours-pas-de-tomates-bio-en-hiver/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, Synabio, Synadis, FOREBio, 12 juillet 2023



L'OAD « Choix des variétés de blé tendre » disponible pour l'agriculture biologique

Dix ans après le lancement de l'outil d'aide à la décision (OAD) gratuit "Choix des variétés de blé tendre" par ARVALIS, l'Institut propose sa version dédiée à l'agriculture biologique (AB). Cet outil interactif permet de trouver les variétés les plus adaptées au contexte de production de chaque agriculteur, optimisant ainsi les performances des cultures en AB.

Avec ses 18 critères de sélection, l'OAD prend en compte les caractéristiques-clés en agriculture biologique : les débouchés visés, la qualité des grains, la résistance aux maladies, le pouvoir couvrant, la hauteur des plantes, la précocité... L'outil offre aussi la possibilité de consulter jusqu'à 25 caractéristiques variétales tout en comparant la quasi-totalité des variétés du catalogue pour l'AB et en sélectionnant les variétés proposées par un distributeur dans le secteur de chaque exploitant.

Construit sur une base de données solide, comprenant des essais menés spécifiquement en AB, l'OAD est régulièrement mis à jour avec les nouvelles variétés et les derniers résultats d'essais du réseau partenarial Expebio animé par ARVALIS, Chambres d'agriculture France et l'ITAB, garantissant des informations fiables et actualisées chaque année.

Lien vers l'outil : <https://choix-des-varietes.arvalis-infos.fr/bletendre/>

Source(s) : <https://www.arvalis.fr>, 11 juillet 2023

Loi sur la restauration de la nature adoptée en plénière au Parlement européen

Le Parlement européen a adopté, en session plénière, le 12 juillet, la Loi européenne visant à restaurer la nature. Pour Générations Futures, il s'agit d'un texte de compromis moins ambitieux que celui proposé initialement par la Commission, mais ce vote n'a pas été une mince affaire.

Le 22 juin 2022, la Commission européenne avait publié une proposition de loi sur la restauration de la nature. La Commission propose de restaurer au moins 20% des zones terrestres et maritimes de l'Union Européenne (UE) d'ici à 2030 et de réparer tous les écosystèmes nécessitant une restauration d'ici à 2050. Il s'agit du premier règlement européen à fixer des objectifs juridiquement contraignants en matière de restauration de la nature. C'est une occasion unique d'inverser les crises de la biodiversité et du climat en plaçant la nature dégradée de l'UE sur la voie de la restauration.

Le texte doit revenir en commission environnement au Parlement européen, puis, dans le cadre du trilogue, être adopté par les 3 entités de l'UE (Conseil de l'UE, Parlement européen et Commission européenne). Pour Générations Futures, la vigilance doit être maintenue.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-reglement-restauration-nature/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
12 juillet 2023**



Ecophyto 2030 : Les derniers indicateurs en augmentation

Le 11 juillet, s'est tenu le Comité d'orientation stratégique et de suivi (COS) du plan Écophyto II+, au ministère de l'Agriculture.

Les derniers indicateurs de l'utilisation de pesticides du plan Ecophyto ont été dévoilés. Pour l'année 2022, le NODU (pour « Nombre de Doses Unités »), l'indicateur de référence du plan Ecophyto, est en augmentation de 3,5% par rapport à 2021. Si ce résultat est inférieur à ceux des années 2013 à 2018, il est inquiétant qu'il reparte à la hausse. Surtout, le NODU 2022 est toujours très supérieur au NODU de départ du plan (année 2009) puisque qu'il se situe à + 9% au-dessus de ce NODU de départ. Les quantités de substances actives vendues sont également en très légère hausse.

Les ministres présents ont insisté sur le fait que le tonnage des pesticides dits de biocontrôle et de ceux autorisés en bio ont augmenté et que les autres pesticides (de synthèse) ont diminué, depuis le début du plan. Mais, les chiffres présentés montrent que cette dynamique se tasse entre 2021 et 2022. Générations Futures attend du nouveau plan Ecophyto 2030 qu'il impulse une approche agroécologique permettant d'avoir des systèmes de production plus résilients et donc moins consommateurs de pesticides.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/ecophyto-2030-cos/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
11 juillet 2023**

Dépistage en Europe : Une exposition chimique alarmante dans la population

L'Initiative européenne de biosurveillance humaine (HBM4EU) est un programme quinquennal, impliquant 116 agences gouvernementales, laboratoires et universités, qui a testé la présence de 18 des groupes de substances chimiques les plus problématiques dans des échantillons d'urine et/ou de sang de plus de 13 000 personnes, de 28 pays européens. Les chercheurs ont découvert que la population est exposée à des niveaux « alarmants » de produits chimiques dangereux, en particulier chez les enfants, selon le coordinateur du programme.

Une grande partie de cette exposition découle des faiblesses réglementaires de l'UE qui permettent une utilisation dangereusement incontrôlée de produits chimiques, selon le Bureau européen de l'environnement et CHEM Trust, deux ONG qui ont suivi le programme.

Le programme de biosurveillance HBM4UE a donné lieu à 168 articles évalués par des pairs, qui ont révélé que :

- Les Effets cocktails sont sous-estimés ;
- Certaines substitutions sont pour le moins regrettables, les produits de substitution étant parfois susceptibles d'être tout aussi dangereux ;
- Des lacunes dans les données sont importantes et les fonctionnaires qui autorisent l'accès au marché des produits sont, au final, dans l'ignorance des dangers potentiels de la plupart des produits chimiques utilisés aujourd'hui ;
- Pour de nombreuses familles de substances, l'exposition est généralisée (Retardateurs de flamme, Phtalates, Bisphénols, PFAS).

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/hbm4ue-reach/>

**Source(s) : Communiqué de presse du BEE et de Chem Trust, <https://www.generations-futures.fr>,
11 juillet 2023**



Des « polluants éternels » dans l'eau des robinets américains

Aux Etats-Unis, au moins 45% de l'eau potable serait contaminée par des substances perfluorées ou PFAS, selon une récente étude de l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS), parue le 5 juillet : <https://www.usgs.gov/news/national-news-release/tap-water-study-detects-pfas-forever-chemicals-across-us>.

Point inquiétant, lorsque le PFOA et le PFOS ont été retrouvés, la valeur maximale de contamination proposée par l'agence de protection de l'environnement (US-EPA), fixée à 4 ng/L pour chacune de ces 2 substances, était dépassée respectivement dans 48% et 70% des cas. De plus, pour protéger la santé, l'US-EPA recommande d'avoir une eau potable sans aucune trace de PFOS et PFOA. Pour rappel, l'Europe propose des valeurs limites bien plus élevées qu'aux États-Unis avec une limite pour la somme de 20 PFAS, incluant le PFOS et le PFOA, à 100 ng/L.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-eau-robinet/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 10 juillet 2023

Renouvellement du glyphosate en cours

La Commission européenne a présenté à huis clos, aux États membres, un projet de rapport visant au renouvellement du glyphosate, selon un document divulgué et reçu par le réseau européen PAN Europe, dont Générations Futures est la branche française. Une proposition de réapprobation de la licence du glyphosate est désormais attendue en septembre, malgré des problèmes de toxicité soulevés par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Paradoxalement, l'EFSA ne publiera les documents de fond qui ont conduit à ses conclusions qu'en octobre.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/alerte-glyphosate/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 17 juillet 2023

Jeu sérieux MYMYX® sur la vie du sol

Plus encore qu'un « jeu sérieux », MYMYX® (Mimic Mycorrhizal networks) est un dispositif d'apprentissage qui a pour objectif d'accompagner la transition agroécologique par le partage de connaissances autour de processus-clés de la vie du sol : les réseaux mycorrhiziens. MYMYX® propose un ensemble de ressources qui permettent de passer des processus biologiques à la construction de systèmes de cultures agroécologiques.

MYMYX® est destiné aux apprenants en formation agricole (lycées, BPREA, BTS, licences, masters), aux conseillers agricoles et aux agriculteurs.

Lien : <https://educagri-editions.fr/imprimeretjouer>

Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 22 juin 2023

La Maison de La Bio : 1ères Rencontres des Entreprises de la Bio

À l'occasion des 1ères Rencontres des Entreprises de la Bio, organisées par La Maison de La Bio, à Paris, le 20 juin dernier, près de 100 professionnels du secteur ont échangé sur les défis actuels et les leviers à activer. Ensemble, ils ont élaboré une plateforme commune de propositions visant à défendre le modèle de la Bio et à parler d'une même voix.

Les discussions ont permis de dégager cinq propositions qui seront défendues auprès des pouvoirs publics :

- 1ère proposition : Communiquer sur les externalités positives de la Bio. Les professionnels de la Bio demandent des moyens à la hauteur des enjeux pour déployer, dans le temps, une campagne de communication impactante à destination du grand public ;
- 2ème proposition : Unifier les politiques publiques. Les participants appellent à la nomination d'un délégué interministériel chargé d'aider au développement de la Bio, en favorisant un pilotage intergouvernemental ;
- 3ème proposition : Mobiliser la recherche vers des pratiques encore plus durables. Les participants ont souligné l'importance de la recherche sur l'agriculture biologique et le commerce équitable pour accompagner la transition de la société vers des pratiques toujours plus durables ;
- 4ème proposition : Inciter les collectivités locales à respecter la loi sur les 20 % de bio dans les cantines en instaurant un système de bonus-malus ;
- 5ème proposition : Renforcer le contrôle des labels Bio en créant une section de la DGCCRF dédiée à leur surveillance et en veillant à leur lisibilité et à leur compréhension par les consommateurs.

Source(s) : <https://www.biolineaires.com/>, 23 juin 2023



Loi d'orientation agricole : 5 propositions de la FNAB

À la rentrée, le gouvernement présentera sa loi d'orientation agricole. La FNAB propose 5 mesures pour concilier renouvellement des générations agricoles et urgence écologique en favorisant l'installation en bio :

- Mesure 1 : Intégrer, dans le référentiel de formation de l'enseignement agricole, un module obligatoire sur la Bio de 3h par semaine minimum ;
- Mesure 2 : Intégrer de facto les structures spécialisées sur l'agriculture biologique dans le parcours officiel à l'installation ;
- Mesure 3 : Lors des reprises d'exploitations bio, faire en sorte que les porteur-ses de projets bio soient prioritaires au moment de l'attribution des autorisations d'exploiter, même si les terres sont en fermage ;
- Mesure 4 : Adapter les diagnostics climatiques obligatoires lors de l'installation ou de la transmission, en prenant en compte la préservation de la ressource en eau et la biodiversité, en particulier pour la bio ;
- Mesure 5 : Mieux caractériser la capacité de la bio à faire face au changement climatique en finançant des projets de recherche dédiés.

Lien : <https://www.fnab.org/communiqués-presse/ploa-5-propositions-pour-la-bio/>

Source(s) : FNAB, 6 juillet 2023

Solution d'analyse permettant de distinguer, pour le lait UHT et les tomates, le bio du conventionnel

Eurofins Alimentaire France lance une solution commerciale et rapide permettant de vérifier l'authenticité du caractère « bio » de produits agricoles bruts ou peu transformés. Cette innovation, née au sein du projet de recherche collaboratif TOFoo® (True Organic Food), est fondée sur des méthodes permettant de recueillir l'empreinte analytique globale des produits et utilise l'intelligence artificielle pour le traitement des données. Cette analyse est, dès à présent, disponible pour le lait UHT et les tomates.

Lien : <https://www.eurofins.fr/agroalimentaire/actualit%C3%A9s/communiqu%C3%A9s-de-presse/authenticit%C3%A9-des-aliments-filiere-bio-tofoo/>

Source(s) : Communiqué de presse Eurofins Alimentaire France, 4 juillet 2023

Appel à communications Interactions culture-élevage

Le colloque du RMT SPICEE « Les interactions culture-élevage, leviers de résilience des agricultures face aux crises du XXIème siècle ? » aura lieu du 19 au 21 mars 2024. Dans ce cadre, un appel à communications est lancé autour de 3 thèmes :

- Thème 1 : Déployer une économie circulaire entre filières animales et végétales à l'échelle du territoire : rêves, réalités, conditions de mise en œuvre ;
- Thème 2 : Construire et évaluer les systèmes qui couplent cultures et élevages ;
- Thème 3 : Utiliser des outils et de méthodes originales dans l'enseignement et le conseil pour accompagner la diversité des formes d'intégration culture-élevage.

Deux formats sont proposés : Communications orales ou Témoignages sur des initiatives et expériences individuelles ou collectives, avec une diversité de formats attendus (vidéos, démonstrations d'outils...).

Ce colloque est à destination des conseillers, des formateurs, des agriculteurs et des scientifiques du monde agricole, ainsi que des gestionnaires et acteurs publics.

Lien : <https://interactions-culture-elevage.colloque.inrae.fr/colloque-du-rmt-spicee-mars-2024>

Source(s) : <https://interactions-culture-elevage.colloque.inrae.fr>, 26 juin 2023

Appel à projets La Vie Claire – Éric Pelen

Au mois de novembre 2023, le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation La Vie Claire – Éric Pelen récompensera trois projets innovants, durables et créateurs de lien social en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les conditions pour candidater à l'appel à projets : Être entrepreneur, agriculteur et avoir un projet local, en lien avec l'alimentation biologique et l'écologie, comportant des actions concrètes en Rhône-Alpes.

Lien : <https://www.lavieclaire.com/decouvrir-le-fond-de-dotation-eric-pelen/>

Source(s) : Communiqué de presse Fonds de Dotation La Vie Claire – Éric Pelen, 12 juillet 2023



Nouveaux OGM et proposition de règlement de la Commission européenne

La Commission européenne a publié, le 6 juillet, sa proposition législative visant à déréglementer la nouvelle génération de plantes génétiquement modifiées (nouveaux OGM, ou désormais "nouvelles techniques génomiques" ou NGT). La proposition supprime les obligations en matière d'étiquetage, les contrôles de sécurité et tout type de processus de responsabilité pour les nouveaux OGM. Par conséquent, les consommateurs, les agriculteurs et les transformateurs de produits alimentaires ne sauront plus si les plantes et les aliments qu'ils cultivent, achètent et consomment contiennent ou non de nouveaux OGM. Il existe aussi des risques de dissémination dans la nature de nouveaux OGM non testés et de privation des gouvernements de leur droit d'interdire la culture de nouveaux OGM sur leur territoire.

Les Amis de la Terre demandent aux ministres européens de l'environnement et de la consommation, ainsi qu'aux membres du Parlement européen, de rejeter la proposition de la Commission.

Lien : <https://www.amisdelaterre.org/communique-presse/nouveaux-ogm-la-proposition-de-reglement-de-la-commission-europeenne-sacrifie-les-droits-des-consommateurs-et-menace-la-nature/>

Source(s) : Communiqué de presse Les Amis de la Terre, 6 juillet 2023

Cap Protéines Challenge

Le 21 septembre 2023, le Cap Protéines Challenge 3 sera lancé. Il vise à proposer des idées ou des solutions autour des protéines végétales afin d'améliorer la production nationale des cultures riches en protéines et de démocratiser leur utilisation en alimentation humaine. Ce challenge est à destination des étudiants, entrepreneurs, conseillers, agriculteurs, industriels, distributeurs...

Date limite de candidature : 3 décembre.

Lien : <https://www.terresinovia.fr/-/lancement-cap-proteines-challenge-3>

Source(s) : Terres Inovia, juillet 2023

La SERAIL intègre le CTIFL

Le 4 juillet 2023, la SERAIL, station d'expérimentation en légumes rhônalpine, a intégré le CTIFL, Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes.

Cette étape s'inscrit dans la continuité d'un partenariat de longue date et de projets communs entre les deux structures. Les deux structures ont, par ailleurs, un lien historique avec la Chambre régionale d'agriculture

Lien : <http://r.communication.ctifl.fr/mk/mr/sh/1f8JAEjGcfF85y2ImGLLztlOmo/QbChWsV4u82i>

Source(s) : CTIFL, 4 juillet 2023

Cinq nouveaux lauréats de l'AMI Banque des Territoires

L'engagement de la Banque des Territoires en faveur de systèmes alimentaires plus durables et résilients se poursuit en 2023, avec la sélection de cinq nouveaux projets dans le cadre de son Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Accélérer la transition alimentaire » Cet AMI reste ouvert jusqu'à fin 2024.

Les cinq nouveaux projets sélectionnés sont :

- La légumerie Agriviva, entreprise d'insertion située sur le MIN de Montpellier, qui propose des légumes locaux de saison en 4ème gamme et des légumineuses bio et équitables ;
- La fABrique à Sucre, première micro-sucrerie 100% biologique, équitable et locale dans les Hauts-de-France ;
- Ma Salade à Toit, projet de ferme urbaine qui s'intègre dans un projet de rénovation urbaine majeur en Seine Saint Denis ;
- L'association d'insertion Optim'ism, qui porte plusieurs activités conjuguant transition agricole et alimentaire et insertion professionnelle dans le Morbihan et le Finistère ;
- L'entreprise SAPRENA, pour le développement de sa cuisine centrale et de son restaurant solidaires, à proximité du MIN de Nantes.

Lien : <https://www.banquedesterritoires.fr/ami-accelerer-la-transition-alimentaire>

Source(s) : Communiqué de presse Banque des Territoires, 5 juillet 2023



Fusion BIO BOURGOGNE / INTERBIO FRANCHE-COMTE

Le 1er juillet 2023, BIO BOURGOGNE et INTERBIO FRANCHE-COMTE ont fusionné et créé BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, qui devient une plus grande association pour promouvoir et défendre l'agriculture biologique par la mise en place de systèmes de production biologiques cohérents, durables et solidaires, s'inscrivant dans une démarche de progrès, au bénéfice du vivant et de l'intérêt général.

Source(s) : BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, 1er juillet 2023

Appel à initiatives pour Pédabio Massif Central

Pédabio Massif Central est une démarche visant à favoriser les synergies entre l'enseignement agricole et l'agriculture biologique sur ce massif au travers de l'apport de ressources et d'expertises en lien avec les projets de recherche-développement portés par le Pôle Bio Massif Central (thèmes sur l'élevage de ruminants ou sur la production de légumes biologiques).

Ainsi, dans le cadre d'enseignements et d'événementiels réalisés dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec l'agriculture biologique, le Pôle Bio Massif Central et son partenaire ABioDoc peuvent apporter des ressources : appui à la construction de protocoles d'enquêtes auprès de producteurs, mise à disposition de résultats issus de la recherche, formation à la recherche documentaire sur la BioBase (base de données documentaires dédiée à l'AB) et accompagnement à l'utilisation des outils d'ABioDoc...

Deux webinaires d'information et d'échanges, à destination des membres d'établissements d'enseignement agricole, sont prévus le 14 septembre et le 10 octobre. Inscriptions avant le 11 septembre : <https://forms.office.com/e/Ma0xSFTL9p>.

Source(s) : Pôle Bio Massif Central, juillet 2023

Guide pâturage

Ce guide pratique, réalisé par le RMT Prairies Demain (prolongé par le RMT AvenirS PrairieS), est destiné d'abord aux éleveurs, mais aussi aux conseillers, aux apprenants et à tout citoyen curieux de la pratique du pâturage.

Conçu pour le web, il permet d'avoir accès à un ensemble de fiches techniques répondant à des questions concrètes, avec des conseils pratiques, des témoignages et des pistes pour en découvrir un peu plus. Ce guide sera régulièrement alimenté par de nouvelles fiches.

Lien : <https://idele.fr/detail-article/guide-paturage-100-fiches-pour-repondre-a-vos-questions>

Source(s) : <https://idele.fr>, 6 juin 2023

Pesticides : Condamnation de l'État

Les pesticides qui contaminent les eaux et les sols constituent un « préjudice écologique » et l'incapacité de l'État français à les réduire est une « carence fautive ». Voici la conclusion du tribunal administratif de Paris, rendue publique le 29 juin, dans l'affaire « Justice pour le vivant ». Pour rappel, en janvier 2022, cinq ONG — Pollinis, Notre Affaire à tous, Biodiversité sous nos pieds, Anper-Tos et l'Aspas — avaient déposé un recours contre l'État pour son inaction face à l'effondrement de la biodiversité.

Le tribunal ordonne donc à l'État de prendre « toutes les mesures utiles » pour réparer ce préjudice écologique d'ici le 30 juin 2024. Plus précisément, les juges demandent de rétablir le rythme de diminution de l'utilisation des pesticides prévu par les plans Écophyto — objectifs que le gouvernement s'est lui-même fixés.

Les cinq associations, qui se réjouissent de cette décision, ont toutefois annoncé qu'elles comptaient faire appel devant la cour administrative d'appel de Paris, pour que la justice ordonne à l'État de revoir les méthodologies d'évaluation des risques des pesticides.

Lien : <https://reporterre.net/Pesticides-l-Etat-condamne-pour-carence-fautive>

Source(s) : <https://reporterre.net/>, 1er juillet 2023

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an, soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

AFPF (Association Francophone pour les Prairies et les Fourrages)

Maison nationale des éleveurs, 149 Rue de Bercy,
75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 07 69 81 16 62

contact@afpf-asso.fr

<http://www.afpf-asso.fr>

■ Guide technique n°6 : Implantation d'une prairie :
Une première étape à soigner

https://afpf-asso.fr/objets/tao_medias/file/afpf-guide-implantation-d-une-prairie-imp-2-stc-compressed-7002.pdf?1676973266

DE GOUSSENCOURT David / PIQUEMAL Benoit /
GELINEAU Silvère / ET AL. - 20 p.

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

<http://www.agencebio.org>

■ Les chiffres du bio : Panorama 2022

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/06/AB-PRESSE-2023-210x297-WEB.pdf>

AGENCE BIO - 24 p.

■ Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur
biologique : Mars 2023

AGENCE BIO - 80 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 04 72 72 49 10

accueil@aura.chambagri.fr

<http://www.aura.chambres-agriculture.fr>

■ Guide Régional Pâturage : Fruit de 10 ans
d'expériences de conseillers et éleveurs en
Auvergne

https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Guide_paturage_AURA_01.pdf

BOUGAREL Francis / DEUX Nicolas / CHABALIER
Christophe / ET AL. - 36 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 - FRANCE

Tél. : 05 55 10 37 90

accueil@na.chambagri.fr

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr>

■ Guide : Conduite du fraisier en agriculture biologique
en Nouvelle-Aquitaine

https://dordogne.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/GUIDE_FRAISE_BIO_2023_CHAMBRES_AGRICULTURE.pdf

CHASTAING Séverine / CARMENTRAN DELIAS
Myriam / MERCERON Nastasia / ET AL. - 68 p.

APAQ-W (Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité)

Rue Burniaux, 2, 5100 JAMBES - BELGIQUE

<http://www.apaqw.be/page.asp?id=686&langue=FR>

■ Les chiffres du bio 2022 en Wallonie

<https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2023/06/ChiffresDuBio-2022-BD.pdf>

BEAUDELOT Ariane / CAPOZZIELLO Julien / CRAEYE
Bruno - 52 p..

BVA

27 Rue du Colonel Pierre Avia, 75 015 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 71 16 88 00

hello@bva-group.com

<https://www.bva-group.com/>

■ Les Français et l'affichage environnemental des
produits alimentaires

https://www.bva-group.com/wp-content/uploads/2023/01/BVA-En-Verite_affichage-environnemental-des-produits-alimentaires_12012023.pdf

COLLECTIF EN VÉRITÉ / BVA - 17 p.



CONFÉDÉRATION NATIONALE DE L'ÉLEVAGE

149, Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

■ Livre blanc : Le renouvellement des actifs en élevage bovin, ovin et caprin

<https://devenir-eleveur.com/wp-content/uploads/2023/02/Livre-blanc>

[Renouvellement-des-actifs_Version-2023.pdf](https://devenir-eleveur.com/wp-content/uploads/2023/02/Livre-blanc_Renouvellement-des-actifs_Version-2023.pdf)

NEUMEISTER Delphine / BEGUIN Emmanuel / PERROT Christophe / ET AL. - 64 p.

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)

9 Place d'Iéna, 75 775 PARIS CEDEX 16 - FRANCE

Tél. : 01 44 43 60 00

<http://www.lecese.fr/>

■ Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques ?

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_08_gestion_eau.pdf

[Avis/2023/2023_08_gestion_eau.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_08_gestion_eau.pdf)

GUIHÉNEUF Pascal / LE QUÉAU Serge - 149 p.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 251 Rue de Vaugirard, 75 732 PARIS CEDEX 15 - FRANCE

<http://agriculture.gouv.fr/le-conseil-general>

■ La haie, levier de la planification écologique : Rapport du CGAAER n° 22114

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/136479>

DE MENTHIÈRE Catherine / PIVETEAU Vincent / FALCONE Patrick / ET AL. - 116 p.

COUR DES COMPTES

13 Rue Cambon, 75 100 PARIS CEDEX 1 - FRANCE

<https://www.ccomptes.fr/fr>

■ Les soutiens publics aux éleveurs de bovins – Période 2015 à 2022

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-06/20230522-S2023-0466-Soutiens-publics-eleveurs-bovins.pdf>

[files/2023-06/20230522-S2023-0466-Soutiens-publics-eleveurs-bovins.pdf](https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-06/20230522-S2023-0466-Soutiens-publics-eleveurs-bovins.pdf)

COUR DES COMPTES - 137 p.

■ La politique d'installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-04/20230412-Politique-installation-nouveaux-agriculteursVDEF.pdf>

[files/2023-04/20230412-Politique-installation-nouveaux-agriculteursVDEF.pdf](https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-04/20230412-Politique-installation-nouveaux-agriculteursVDEF.pdf)

COUR DES COMPTES - 188 p.

ECONOMIC RESEARCH SERVICE - USDA

355 E Street SW, 2002434221 WASHINGTON - UNITED-STATES

webadmin@ers.usda.gov

<http://www.ers.usda.gov/>

■ U.S. Organic Production, Markets, Consumers, and Policy, 2000–21

<https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/106016/err-315.pdf?v=7553.7>

[publications/106016/err-315.pdf?v=7553.7](https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/106016/err-315.pdf?v=7553.7)

CARLSON Andrea / GREENE Catherine / RASZAP SKORBIANSKY Sharon / ET AL. - 115 p.

ÉDITIONS DE TERRAN

355 Rue de la Montagne noire, 31 750 ESCALQUENS - FRANCE

Tél. : 05 61 00 09 86

terran@piktos.fr

<http://www.terran.fr>

■ Le maraîchage sur petite surface : La French Method : Une agriculture urbaine ou périurbaine

DE CARNÉ-CARNAVALET Christian - 320 p. - 25 €

ÉDITIONS DU Puits FLEURI

22 Avenue de Fontainebleau, 77 850 HERICY - FRANCE

Tél. : 01 64 23 61 46

puitsfleuri@wanadoo.fr

<http://www.puitsfleuri.com>

■ Guide pratique des plantes mellifères : Les reconnaître et les valoriser pour mieux attirer et protéger les abeilles

KARAKOUSIS Dimitris - 224 p. - 29 €

ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

8 Cité Paradis, 75 493 PARIS CEDEX 10 - FRANCE

<http://www.lafranceagricole.fr/>

■ Fermes collectives : Le guide (très) pratique

NAËL Maëla - 282 p. - 29 €

ÉDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE

Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

info@terrevivante.org

<http://www.terrevivante.org>

■ Le jardin de curé : Réjouir le corps et l'esprit

MATHIAS Xavier - 176 p. - 26 €



FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

info.suisse@fibl.org

<http://www.fibl.org>

■ Analyses de sol pour les exploitations bio : Améliorer les rendements grâce à un état de fertilité équilibré
<https://orgprints.org/id/eprint/44501/>

NIGGLI Jeremias / WENDLING Marina / CHARLES Raphaël / ET AL. - 16 p.

■ Mulch de transfert dans les serres biologiques

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1492-mulch-de-transfert.pdf>

HAUENSTEIN Samuel / ROCHAT Armelle / SCHWITTER Patricia / ET AL. - 6 p.

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

■ Connaître les aides accessibles aux bio

<https://www.produire-bio.fr/les-aides/>

FNAB - 10 fiches

GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 79 07 59

adherent@generations-futures.fr

<http://www.generations-futures.fr>

■ Pesticides : C'est dans l'air ! : Episode 2 : Focus sur deux zones viticoles

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/02/vf-rapport-air-viti-folpel-capteurs-passifs.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES - 20 p.

■ Comparaison de la toxicité et de l'écotoxicité des pesticides utilisés en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/05/bio-non-bio-vf.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES - 29 p.

HEINRICH BÖLL STIFTUNG

Schumannstr. 8, 10 117 BERLIN - GERMANY

Tél. : (030) 285 34-0

info@boell.de

<https://www.boell.de/en>

■ Atlas des pesticides : Faits et chiffres sur les substances chimiques toxiques dans l'agriculture

<https://fr.boell.org/fr/2023/05/15/atlas-des-pesticides>

BÄR Johanna / HEBERT Jules / MADELENAT Jill / ET AL. - 68 p.

INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, TSA 30003, 93 555 MONTREUIL-SOUS-BOIS CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 73 30 38 00

info@inao.gov.fr

<http://www.inao.gov.fr/>

■ Liste des variétés de houblons disponibles en qualité biologique

<https://extranet.inao.gov.fr/fichier/Liste-de-vari%C3%A9tes-de-houblons-disponibles-en-bio.pdf>

INAO - 2 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Résultats 2020 des coûts de production caprins livreurs et fromagers en agriculture biologique

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oid=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Ff79bdc9d-10e0-4c0e-8f13-f8cdfbc46220&cHash=f5f4ee961a732037f2a1b56d83a6af0f

LOCHON Valérie / GUINAMARD Christine / FAGGION Claire-Lise / ET AL. - 9 p.

■ Complémentarités des calendriers de vente des systèmes ovins viande biologiques herbagers et rustiques

<https://tinyurl.com/bdd49s7k>

BELLET Vincent / BENOIT Marc / MIQUEL Marie / ET AL. - 8 p.

■ CAP'2ER® : Guide simplifié de la méthodologie d'évaluation environnementale d'une exploitation agricole

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oid=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Ffc8b103bc-7ae6-4723-9879-b7dc1d626b8f&cHash=b487e95cc177c1b3584da634020894e7

EQUIPE CAP2ER - 20 p.

■ Adaptation au changement climatique des élevages ovins agropastoraux : Leviers mobilisables pour 4 systèmes méditerranéens

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oid=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fb70f4142-e279-48ed-876b-b20b9b0eb8b0&cHash=add86e75eccb64e3a2a697d46f982b1c

CURTIL DIT GALIN Marine / MADRID Aurélie / STARK Fabien - 6 p.

■ Etalement de la production d'agneaux bio à l'échelle des élevages : parfois faisable, rarement acceptable

https://idele.fr/revabio/?eID=cmis_download&oid=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F1fa9cabb-0b41-4458-b689-c4c37039c02f&cHash=08db91d0cfbb46872465b2a525510bfe

BELLET Vincent / DESMAISON Philippe - 19 p.



INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

Cité Mondiale, 6 Parvis des Chartrons,
33 075 BORDEAUX CEDEX - FRANCE
Tél. : 05 56 79 28 52

contact@interbionouvelleaquitaine.com

<https://www.interbionouvelleaquitaine.com/>

■ Le guide de la distribution de produits bio en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie & Auvergne-Rhône-Alpes – Édition avril 2023

https://media.cluster-bio.com/filer_public/55/

[public/55/](https://media.cluster-bio.com/filer_public/55/)

[f7/55f7d4b3-1f8a-4d17-8680-46d25d7b8673/00](https://media.cluster-bio.com/filer_public/55/f7/55f7d4b3-1f8a-4d17-8680-46d25d7b8673/00_guide_distri_2023_cluster-vf.pdf)

[guide_distri_2023_cluster-vf.pdf](https://media.cluster-bio.com/filer_public/55/f7/55f7d4b3-1f8a-4d17-8680-46d25d7b8673/00_guide_distri_2023_cluster-vf.pdf)

[CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE / INTERBIO OCCITANIE](https://media.cluster-bio.com/filer_public/55/f7/55f7d4b3-1f8a-4d17-8680-46d25d7b8673/00_guide_distri_2023_cluster-vf.pdf) - 81 p.

■ La filière Grandes cultures bio : Valoriser ses productions : Tendances des besoins en Nouvelle-Aquitaine

<https://interbionouvelleaquitaine.com/category/nos-publications/>

CAVAILLE Martine - 2 p.

INTERBIO OCCITANIE

2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzeville,
31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX - FRANCE
Tél. : 05 61 75 42 84

contact@interbio-occitanie.com

<https://www.interbio-occitanie.com/>

■ Portrait de ferme : GAEC de la Ferme du Raguét

[https://www.interbio-occitanie.com/content/](https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2022/11/fiche-gaec-raguét.pdf)

[uploads/2022/11/fiche-gaec-raguét.pdf](https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2022/11/fiche-gaec-raguét.pdf)

LABIDALLE Loïc - 5 p.

ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE
Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<http://www.itab.asso.fr/>

■ Projet Made in AB : Maîtrise des adventices en Agriculture Biologique : Apports des essais systèmes sur l'EFFET DE LA ROTATION CULTURALE sur la pression adventice

LABICHE Grégoire / ARTAUX Aloïs / BUREL, Enguerrand - 5 p.

LA MAISON DE LA BIO

8 Terrasse Bellini, 92 807 PUTEAUX - FRANCE

<https://lamaisondelabio.com/>

■ Les Français et l'agriculture biologique

[https://www.ifop.com/wp-content/](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2023/05/119990-Presentation.pdf)

[uploads/2023/05/119990-Presentation.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2023/05/119990-Presentation.pdf)

IFOP - 13 p.

MAX HAVELAAR FRANCE

Château Etic, 75 Allée des Parfumeurs,
92 000 NANTERRE - FRANCE

Tél. : 01 42 87 70 21

info@maxhavelaarfrance.org

<https://maxhavelaarfrance.org/>

■ Baromètre Max Havelaar France de la transition alimentaire : 4ème édition – Novembre 2022

[https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/](https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/Barometres/LIVRET_SYNTHESE_BAROMETRE_MHF_2022.pdf)

[Barometres/LIVRET_SYNTHESE_BAROMETRE](https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/Barometres/LIVRET_SYNTHESE_BAROMETRE_MHF_2022.pdf)

[MHF_2022.pdf](https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/Barometres/LIVRET_SYNTHESE_BAROMETRE_MHF_2022.pdf)

MAX HAVELAAR FRANCE / OPINIONWAY - 16 p.

ORGANIC PRODUCE NETWORK

5 Harris Court, Bldg. O, Box 2, CA 93940 Monterey - ETATS-UNIS

<https://www.organicproducenetwork.com/>

■ State of organic produce 2022

[https://www.organicproducenetwork.com/article/1898/](https://www.organicproducenetwork.com/article/1898/opn-releases-state-of-organic-produce-2022-report)

[opn-releases-state-of-organic-produce-2022-report](https://www.organicproducenetwork.com/article/1898/opn-releases-state-of-organic-produce-2022-report)

ORGANIC PRODUCE NETWORK - 72 p.

PAN ASIA PACIFIC (PANAP)

48, Persiaran Mutiara 1, Pusat Komersial Bandar Mutiara, 14120 SIMPANG AMPAT - MALAYSIA

Tél. : +604 5022337

info@panap.net

<https://panap.net/>

■ Field Survey: Use and impacts of pesticides in four countries in Asia

<https://tinyurl.com/3xwe7vjf>

DIYANA Alia / RAJENDRAN Dinesh / WATTS Meriel /

ET AL. - 136 p.

SCHOOLFOOD4CHANGE

ICLEI - European Secretariat GmbH, Leopoldring 3,
79098 FREIBURG IM BREISGAU - ALLEMAGNE

info@schoolfood4change.eu

<https://schoolfood4change.eu/fr/>

■ A whole school food approach : Guidelines for schools, cities & regions

[https://schoolfood4change.eu/wp-content/](https://schoolfood4change.eu/wp-content/uploads/2022/07/SF4C_WholeSchoolFoodApproach-Framework_EN_web_new.pdf)

[uploads/2022/07/SF4C_WholeSchoolFoodApproach-](https://schoolfood4change.eu/wp-content/uploads/2022/07/SF4C_WholeSchoolFoodApproach-Framework_EN_web_new.pdf)

[Framework_EN_web_new.pdf](https://schoolfood4change.eu/wp-content/uploads/2022/07/SF4C_WholeSchoolFoodApproach-Framework_EN_web_new.pdf)

RIKOLTO BELGIUM - 29 p.



UNESCO

7 Place Fontenoy, 75 007 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 68 10 00

info@unesco.org

<https://www.unesco.org/fr>

■ Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2023 : Partenariats et coopération pour l'eau

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/un_water_unesco_rapport_mondial_des_nations_unies_sur_la_mise_en_valeur_des_ressources_en_eau_wwdr_2023_partenariats_et_cooperation_pour_l_eau_2023.pdf

ORGANISATION DES NATIONS UNIES - 234 p.

VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

89 Avenue de l'Europe, BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 13 - Fax : 04 73 98 13 00

<http://www.vetagro-sup.fr>

■ Bonnes pratiques agricoles et préservation de la biodiversité locale

GRAND Lison / VIGNAUD Matthias / VINCENT Pierre
- 49 p.



LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'Afrique et l'agriculture tropicale, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 45 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire